PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

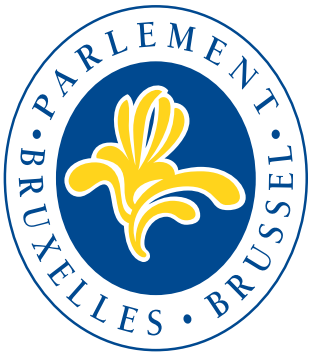

RAPPORT ANNUEL 2011-2012

Editeur responsable : Françoise Dupuis, présidente
Dépôt Légal : D/2012/5.977/03
Photos : Marcel Vanhulst et Laurent De Leeuw

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

COMPOSITION ET STRUCTURES INTERNES
A. Composition 9
B. Structures internes 11

GOUVERNEMENT
A. Gouvernement régional 14
B. Collège réuni 15

TRAVAIL LÉGISLATIF
A. Statistiques des séances plénières et des réunions de commission 19
B. Textes déposés et imprimés 21
C. Textes adoptés 24
D. Statistiques des interpellations, questions orales et questions d'actualité 39
E. Débats en commission 40
F. Le budget 42

RELATIONS PUBLIQUES ET INTERNATIONALES
A. Informations à destination du citoyen 47
B. Accueil et éducation 48
C. Relations internationales 51
D. Occupations des salles et événements 57

SITE INTERNET
Site internet du parlement 65

INFRASTRUCTURE ET LOGISTIQUE
A. Construction d'un immeuble administratif à la rue du Lombard 77 69
B. Performance énergétique (économie d'énergie) 70
C. Travaux d'entretien au parlement 72
D. Mesures de bonne gestion environnementale 72
E. Renouvellement de la flotte de véhicules du parlement 79

PERSONNEL ET GROUPES POLITIQUES
A. Services 77
B. Groupes politiques 82
C. Députés 83

Hall d'entrée:
« Nothing Circled, Twice »,
Joseph Kosuth

Nous avons le plaisir de vous présenter le deuxième rapport annuel du parlement bruxellois qui couvre les activités d'octobre 2011 à octobre 2012.

La structure du présent ouvrage ne diffère pas du précédent. Le contenu reflète, quant à lui, une année parlementaire riche en travail législatif, en contacts avec d'autres assemblées parlementaires et avec le public et en événements divers.

Les deux premiers chapitres sont consacrés à la composition et aux structures internes du parlement ainsi qu'à la présentation du gouvernement et du Collège réuni.

Les statistiques relatives aux séances plénières et aux commissions, l'énumération des textes déposés et des textes adoptés, les interpellations, questions orales et d'actualité, et le chapitre consacré aux débats en commission récapitulent le travail législatif accompli. Un texte sur le budget a été ajouté. Le contenu de ces différents documents peut-être consulté sur le site internet de l'assemblée (www.parlbruparl.irisnet.be).

Les visites d' établissements scolaires primaires, secondaires et supérieurs, ne faiblissent pas: elles permettent au parlement de jouer son rôle d'éducation à la citoyenneté.

Parmi les événements organisés en nos murs, nous souhaitons souligner l'organisation, pour la deuxième année consécutive, d'une exposition par l'Institut des Hautes Etudes des Communications sociales de Bruxelles sur le thème de la mobilité ainsi que de concerts programmés dans la salle des glaces par le Conservatoire Royal de Bruxelles.
Le Parlement a également participé aux journées du Patrimoine sur le thème de «l'Art de construire».
Par ailleurs, les groupes politiques et des organismes tiers continuent d'initier en nos murs nombre d'événements touchant aux compétences régionales.

En ce qui concerne les relations internationales, une délégation du parlement a participé à l'assemblée plénière des Assemblées législatives des Régions d'Europe (CALRE) à l'Aquila (Italie) ; de nombreuses délégations ont été accueillies au parlement avec des ordres du jour divers.

Le tout nouveau site internet vous donnera un accès performant et rapide à la recherche de l'information et de l'actualité.

Bien entendu l'ouvrage donne des renseignements pratiques sur les députés, les groupes politiques et les services.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Walter Vandenbossche
Premier Vice-Président

Françoise Dupuis
Présidente

COMPOSITION ET STRUCTURES INTERNES

A. COMPOSITION
B. STRUCTURES INTERNES

A. COMPOSITION

Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale est composé de 89 députés, dont 72 francophones et 17 néerlandophones. Les dernières élections régionales ont eu lieu le 7 juin 2009. Les prochaines élections se tiendront en juin 2014.

A.1. Répartition des sièges - session 2011-2012

Lors de la session parlementaire 2011-2012, le parlement bruxellois était composé comme suit

Groupes politiques	Sièges francophones	Groupes politiques	Sièges néerlandophones
PS	21	Open VLD	4
Ecolo	16	sp.a	4
MR	13	CD&V	3
FDF	11	Groen	2
cdH (*)	11	Vlaams Belang	1
		N-VA	1
		Indépendants	2
Total	**72**		**17**

Le règlement du parlement prévoit que les élus d'une même liste électorale, qui a obtenu 10 % des sièges lors des élections, au sein du groupe linguistique correspondant, peuvent constituer un groupe politique reconnu. Cette reconnaissance permet aux groupes politiques de disposer de locaux et de bénéficier d'allocations qu'octroie le parlement pour couvrir des frais de secrétariat et de personnel.

Les groupes reconnus sont (17.10.2012) : le PS, Ecolo, le MR, le FDF, le cdH, l'Open VLD, le sp.a, le CD&V, Groen, le Vlaams belang et la N-VA.

(*) Le 25 mai 2012, une élue a quitté le groupe cdH pour siéger comme indépendante. Depuis, l'assemblée compte donc 10 élus pour le cdH et 3 indépendants.

Salle de commission 101 :
« Quand les Lumières
deviennent Forme »,
Michel Mouffe

B. STRUCTURES INTERNES

B.1. Le Bureau et le Bureau élargi

Le Bureau est responsable de la gestion quotidienne et de l'organisation des services du parlement bruxellois. Il est formé selon le système de la représentation proportionnelle des groupes linguistiques et politiques reconnus ; un tiers de ses membres doit appartenir au groupe linguistique néerlandais.
Le Bureau est dit « élargi » lorsqu'il est complété par les présidents des groupes politiques reconnus. Le Bureau élargi prépare les séances du parlement et de l'Assemblée réunie et en établit l'ordre du jour.

La composition du Bureau élargi (au 17/10/2012) :

1. Mme Françoise Dupuis, présidente (PS)
2. M. Walter Vandenbossche, premier vice-président (CD&V)
3. Mme Céline Delforge, vice-présidente (Ecolo)
4. Mme Françoise Schepmans, vice-présidente (MR)
5. Mme Martine Payfa, vice-présidente (FDF)
6. M. Eric Tomas, secrétaire (PS)
7. M. Bertin Mampaka Mankamba, secrétaire (cdH)
8. M. Aziz Albishari, secrétaire (Ecolo)
9. M. Alain Hutchinson, secrétaire (PS)
10. M. Fouad Ahidar*, secrétaire (sp.a)
11. M. Willem Draps, secrétaire (MR)
12. Mme Gisèle Mandaila, secrétaire (FDF)
13. M. René Coppens, secrétaire (Open VLD)
14. Mme Carla Dejonghe, secrétaire (Open VLD)
15. Mme Elke Van den Brandt, secrétaire (Groen).

Les présidents des groupes politiques sont:

1. M. Rudi Vervoort (PS)
2. M. Yaron Pesztat (Ecolo)
3. M. Vincent Dewolf (MR)
4. M. Didier Gosuin (FDF)
5. Mme Céline Fremault (cdH)
6. Mme Els Ampe (Open VLD)
7. Mme Elke Roex* (sp.a)
8. Mme Brigitte Depauw (CD&V)
9. Mme Annemie Maes (Groen)
10. M. Dominiek Lootens-Stael (Vlaams Belang)
11. M. Paul De Ridder (N-VA)

Les groupes de plus de quinze membres comptent un membre supplémentaire au Bureau élargi:
– PS : Mme Olivia P'tito
– Ecolo : Mme Anne Dirix

** **Remplacement d'un membre du Bureau élargi :***
A partir du 1er décembre 2012, Mme Sophie Brouhon remplace M. Fouad Ahidar comme secrétaire au sein du Bureau.
A partir de cette même date, M. Fouad Ahidar remplace Mme Elke Roex en qualité de président du groupe sp.a.

GOUVERNEMENT

A. GOUVERNEMENT RÉGIONAL
B. COLLÈGE RÉUNI

A. GOUVERNEMENT RÉGIONAL

A côté du ministre-président, le gouvernement bruxellois se compose de deux ministres désignés par le groupe linguistique français et de deux ministres désignés par le groupe linguistique néerlandais. Le gouvernement est assisté de trois secrétaires d'État, dont un néerlandophone. Le gouvernement délibère collégialement de toutes les affaires de sa compétence, selon la procédure du consensus (unanimité).

Sur la photo (*de gauche à droite*) :

en haut : les trois secrétaires d'État : Christos Doulkeridis (Ecolo), Emir Kir (PS), Bruno De Lille (Groen);

en bas : les cinq ministres : Benoît Cerexhe (cdH), Evelyne Huytebroeck (Ecolo), le ministre-président Charles Picqué (PS), Guy Vanhengel (Open VLD), Brigitte Grouwels (CD&V).

– ***M. Charles Picqué***, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des pouvoirs locaux, de l'aménagement du territoire, des monuments et sites, de la propreté publique et de la coopération au développement;

– ***M. Guy Vanhengel***, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des finances, du budget, de la fonction publique et des relations extérieures;

– ***Mme Evelyne Huytebroeck***, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'environnement, de l'énergie et de la politique de l'eau, de la rénovation urbaine, de la lutte contre l'incendie et de l'aide médicale urgente et du logement;

– ***Mme Brigitte Grouwels***, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée des travaux publics et des transports;
– ***M. Benoît Cerexhe***, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'emploi, de l'économie, du commerce extérieur et de la recherche scientifique;
– ***M. Emir Kir****, secrétaire d'État de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'urbanisme et de la propreté publique;
– ***M. Bruno De Lille***, secrétaire d'État de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la mobilité, de la fonction publique, de l'égalité des chances et de la simplification administrative;
– ***M. Christos Doulkeridis,*** secrétaire d'État de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé du logement et de la lutte contre l'incendie et de l'aide médicale urgente ;

*** Remplacement d'un membre du gouvernement :***
A partir du 7 décembre 2012, M. Rachid Madrane remplace M. Emir Kir au sein du gouvernement.

B. COLLÈGE RÉUNI

Le Collège réuni représente l'organe exécutif pour les matières communautaires communes.

– ***M. Charles Picqué***, président du Collège réuni;
– ***M. Guy Vanhengel***, membre du Collège réuni, compétent pour la politique de la santé, les finances, le budget et les relations extérieures;
– ***Mme Evelyne Huytebroeck***, membre du Collège réuni, compétente pour la politique d'aide aux personnes, les finances, le budget et les relations extérieures;
– ***Mme Brigitte Grouwels***, membre du Collège réuni, compétente pour la politique d'aide aux personnes et la fonction publique;
– ***M. Benoît Cerexhe***, membre du Collège réuni, compétent pour la politique de la santé et la fonction publique.

TRAVAIL LÉGISLATIF

A. STATISTIQUES DES SÉANCES PLÉNIÈRES ET DES RÉUNIONS DE COMMISSION
B. TEXTES DÉPOSÉS ET IMPRIMÉS
C. TEXTES ADOPTÉS
D. STATISTIQUES DES INTERPELLATIONS, QUESTIONS ORALES ET QUESTIONS D'ACTUALITÉ
E. DÉBATS EN COMMISSION
F. LE BUDGET

Salle de commission 206 :
« Lettre d'amour de Mohammed
à Caroline », Wim Delvoye

A. STATISTIQUES DES SÉANCES PLÉNIÈRES ET DES RÉUNIONS DE COMMISSION

A. 1. Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (PRB)

– **Séances plénières** : 21 réunions; 61 heures 11 minutes;

– **Commissions** : 186 réunions; 421 heures 55 minutes;

- Commission spéciale du Règlement : 1 réunion; 30 minutes;
- Commission des Finances, du Budget, de la Fonction publique, des Relations extérieures et des Affaires générales : 31 réunions; 66 heures 15 minutes;
- Commission de l'Infrastructure, chargée des Travaux publics et des Communications : 27 réunions; 82 heures 5 minutes;
- Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Politique foncière : 24 réunions; 41 heures 35 minutes;
- Commission du Logement et de la Rénovation urbaine : 22 réunions; 41 heures;
- Commission de l'Environnement, de la Conservation de la Nature, de la Politique de l'Eau et de l'Energie : 28 réunions; 74 heures 40 minutes
- Commission des Affaires intérieures, chargée des Pouvoirs locaux et des compétences d'Agglomération : 17 réunions; 31 heures 35 minutes;
- Commission des Affaires économiques, chargée de la Politique économique, de l'Emploi et de la Recherche scientifique : 24 réunions; 66 heures 25 minutes;
- Commissions réunies de l'Infrastructure, chargée des Travaux publics et des Communications et des Affaires économiques, chargée de la Politique économique, de l'Emploi et de la Recherche scientifique : 1 réunion; 1 heure 30 minutes;
- Comité d'avis pour l'égalité des chances entres hommes et femmes: 11 réunions; 16 heures 20 minutes.

A.2. Assemblée réunie de la Commission communautaire commune (ARCCC)

– **Séances plénières** : 16 réunions; 12 heures 4 minutes;

– **Commissions** : 30 réunions; 40 heures 25 minutes;

- Commission spéciale du Règlement : 1 réunion; 30 minutes;
- Commission de la Santé : 9 réunions; 12 heures 30 minutes;
- Commission des Affaires sociales : 12 réunions; 16 heures 20 minutes;
- Commissions réunies de la Santé et des Affaires sociales : 8 réunions; 11 heures 5 minutes.

B. TEXTES DÉPOSÉS ET IMPRIMÉS

(à l'exception des textes adoptés lors de cette session, qui figurent au point C)

B.1. Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (PRB)

A-0226/01-11/12 Proposition d'ordonnance visant à une meilleure évaluation des actifs financiers dans les successions

A-0229/01-11/12 Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 22 décembre 1994 relative à la reprise de la fiscalité provinciale

A-0230/01-11/12 Proposition de résolution visant à charger la Cour des Comptes d'une mission d'audit du Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale

A-0246/01-11/12 Proposition d'ordonnance relative à la reconnaissance et à la subsidiation des centres d'entreprises et des guichets d'économie sociale

A-0252/01-11/12 Proposition de modification du Règlement relative aux commissions spéciales

A-0253/01-11/12 Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 27 avril 1995 relative aux services de taxis et aux services de location de voitures avec chauffeur

A-0255/01-11/12 Proposition d'ordonnance visant à porter le délai de validité d'un permis d'urbanisme à trois ans

A-0257/01-11/12 Proposition d'ordonnance visant à supprimer un poste d'échevin dans chaque commune en incluant le président du CPAS dans les collèges

A-0258/01-11/12 Proposition de résolution visant à lutter contre le vol de vélos en Région de Bruxelles-Capitale

A-0262/01-11/12 Proposition d'ordonnance portant création d'un label bruxellois de qualité pour le logement d'étudiant

A-0267/01-11/12 Proposition de résolution visant à assurer la sécurité des installations intérieures de gaz

A-0270/01-11/12 Proposition d'ordonnance relative au précompte immobilier des immeubles bâtis ou non bâtis sur une parcelle inscrite à l'inventaire de l'état des sols

A-0272/01-11/12 Proposition de résolution relative à l'élaboration par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale d'un rapport d'activités en matière de relations extérieures

A-0274/01-11/12 Proposition de résolution visant à créer des agences immobilières scolaires

A-0275/01-11/12 Proposition de résolution relative à la lutte contre les vols de vélos en Région de Bruxelles-Capitale

A-0277/01-11/12 Proposition d'ordonnance relative au covoiturage scolaire

A-0278/01-11/12	Proposition de résolution relative à l'organisation d'une conférence permanente des autorités publiques pour la sécurité en Région bruxelloise
A-0280/01-11/12	Proposition d'ordonnance modifiant le Code électoral communal bruxellois
A-0281/01-11/12	Proposition d'ordonnance instaurant une pénalité de retard dans le cadre du paiement des primes et des subventions destinées à des administrés privés et fixant un délai maximal de paiement en cas de carence normative
A-0288/01-11/12	Proposition d'ordonnance visant à garantir l'information et la consultation des locataires sociaux dans le cadre de l'installation d'antennes GSM
A-0296/01-11/12	Proposition de résolution relative à un système de "carte classe" couvrant les sorties scolaires en transports en commun
A-0297/01-11/12	Proposition de résolution visant à développer une vision globale des musées à Bruxelles et notamment à construire un Musée de l'Europe et un Musée d'Art Moderne et Contemporain à Bruxelles
A-0298/01-11/12	Proposition de résolution relative à la mise en œuvre d'une étude épidémiologique évaluant les conséquences du bruit des avions sur la santé des personnes survolées
A-0301/01-11/12	Projet d'ordonnance portant règlement définitif du budget de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année 2002
A-0302/01-11/12	Projet d'ordonnance portant règlement définitif du budget de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année 2003
A-0308/11-11/12	Projet d'ordonnance portant règlement définitif du budget de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année 2004

A-0313/01-11/12 Proposition d'ordonnance portant modification de l'article 18 de l'ordonnance du 17 juillet 2003 portant le Code bruxellois du Logement

A-0317/01-11/12 Projet d'ordonnance modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe

A-0318/01-11/12 Projet d'ordonnance modifiant le Code des droits de succession

B.2. Assemblée réunie de la Commission communautaire commune (ARCCC)

B-0047/01-11/12 Proposition de modification du Règlement relative aux commissions spéciales

B-0054/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, signé à Bruxelles le 10 mai 2010

B-0055/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord modifiant, pour la deuxième fois, l'Accord de partenariat entre les membres du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié une première fois à Luxembourg le 25 juin 2005, et à l'Acte final, faits à Ouagadougou, le 22 juin 2010

B-0056/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part, modifiant l'accord sur le commerce, le développement et la coopération du 11 octobre 1999, signé à Kleinmond le 11 septembre 2009

B-0057/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Indonésie, d'autre part, et à l'Acte final, faits à Djakarta le 9 novembre 2009

C. TEXTES ADOPTÉS

Les textes adoptés en séance plénière sont présentés par commission.

C.1. Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (PRB)

Commission spéciale du Réglement

A-0223/01-10/11 Proposition de modification du Règlement
Adoptée en séance plénière du 19/10/11

Cette modification permet la reconnaissance en qualité de groupe politique, des élus déclarant siéger sous le sigle d'un parti politique dont le sigle ou le logo a été protégé ou prohibé à l'occasion des élections relatives au dernier renouvellement du Parlement, pour autant qu'ils représentent 10 % des sièges au sein du groupe linguistique correspondant.

A-0285/01-11/12 Proposition de modification du Règlement
Adoptée en séance plénière du 20/07/12

Cette modification ajoute une disposition précisant que toute modification de la composition d'un groupe politique n'a d'effet qu'au début de la session qui suit celle au cours de laquelle la modification a été opérée.

Commission des Finances, du Budget, de la Fonction publique, des Relations extérieures et des Affaires générales

A-0093/01-09/10 Projet d'ordonnance portant aliénation de terrains régionaux boisés sis dans la Forêt de Soignes pour la construction du Réseau Express Régional sur le territoire de la commune de Watermael-Boitsfort
Adopté en séance plénière du 20/07/12, publié au Moniteur du 28/08/12

Cette ordonnance, prise en application de l'ordonnance organique du 23 février 2006 de la Région de Bruxelles-Capitale portant des dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, cède des parcelles de la Forêt de Soignes en vue de la construction du Réseau Express Régional.

A-0191/01-10/11 Projet d'ordonnance portant intégration de la dimension de genre dans les lignes politiques de la Région de Bruxelles-Capitale
Adopté en séance plénière du 16/03/12, publié au Moniteur du 13/04/12

Cette ordonnance intègre de manière structurelle la dimension de genre dans les lignes politiques de la Région de Bruxelles-Capitale.

A-0198/01-10/11 Projet d'ordonnance modifiant le Code des droits de succession
Adopté en séance plénière du 02/12/11, publié au Moniteur du 02/02/12

Par un avis motivé, la Commission européenne a fait savoir que plusieurs dispositions fiscales du Code bruxellois des droits de succession ne sont pas conformes au droit européen. Les exemptions et réductions pour des legs à certains organismes et musées bruxellois dont ne bénéficiaient pas les entités étrangères équivalentes, posaient problème. Cette ordonnance met les dispositions critiquées en conformité avec le droit européen.

A-0199/01-10/11 Projet d'ordonnance modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe
Adopté en séance plénière du 02/12/11, publié au Moniteur du 02/02/12

Par un avis motivé, la Commission européenne a fait savoir que plusieurs dispositions fiscales du Code bruxellois des droits de donation ne sont pas conformes au droit européen. Le régime d'imposition plus favorable pour les donations d'une habitation conditionné au maintien de sa résidence principale dans la Région pendant une période minimale de cinq ans et la différence de taux appliquée aux institutions étrangères pour les dons faits aux communes et autres institutions bruxelloises posaient problème. Cette ordonnance met les dispositions critiquées en conformité avec le droit européen.

A-0209/01-10/11 Proposition de résolution visant à appuyer la candidature de l'Ommegang de Bruxelles en tant que chef d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de l'humanité de l'UNESCO
Adoptée en séance plénière du 20/07/12

Cette résolution demande au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale d'intervenir auprès des instances compétentes afin qu'elles soutiennent auprès de l'UNESCO l'inscription de l'Ommegang de Bruxelles sur la liste du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

A-0216/01-10/11 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de Stabilisation et d'Association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République de Serbie, d'autre part, et l'Acte final, faits à Luxembourg le 29 avril 2008
Adopté en séance plénière du 02/12/11, publié au Moniteur du 02/02/12

Cette ordonnance porte assentiment à un accord international régissant les relations entre l'Union européenne et ses États membres, et la Serbie jusqu'à l'adhésion de celle-ci à l'Union européenne.

A-0218/01-10/11 Projet d'ordonnance portant sur la prise de participations en capital de la Région de Bruxelles-Capitale dans la société coopérative créée à l'issue du marché public Irisnet2
Adopté en séance plénière du 13/01/12, publié au Moniteur du 14/03/12

Cette ordonnance autorise la Région de Bruxelles-Capitale, les services décentralisés personnalisés, les établissements publics, les entreprises publiques, les organes et les personnes morales de droit public, créés par ou qui dépendent de la Région de Bruxelles-Capitale, et les intercommunales de la Région de Bruxelles-Capitale, à prendre des participations

dans la société coopérative à responsabilité limitée de droit privé dédiée à la fourniture de services de communications électroniques, qui sera créée dans le cadre du marché public IRISnet2.

A-0228/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à la Décision du Conseil européen du 25 mars 2011 modifiant l'article 136 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne en ce qui concerne un mécanisme de stabilité pour les États membres dont la monnaie est l'euro
Adopté en séance plénière du 02/03/12, publié au Moniteur du 24/04/12

Cette ordonnance porte assentiment à une modification du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne qui trouve son origine dans la crise financière qui a affecté certains États membres de la zone euro et qui a pour objectif de permettre la création d'un mécanisme permanent de gestion de crise apte à assurer la stabilité financière de la zone euro.

A-0234/01-11/12 Projet d'ordonnance contenant l'ajustement du Budget des Voies et Moyens de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2011

A-0235/01-11/12 Projet d'ordonnance contenant le deuxième ajustement du Budget général des Dépenses de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2011

A-0236/01-11/12 Projet de règlement contenant l'ajustement du Budget des Voies et Moyens de l'Agglomération de Bruxelles pour l'année budgétaire 2011

A-0237/01-11/12 Projet de règlement contenant l'ajustement du Budget général des Dépenses de l'Agglomération de Bruxelles pour l'année budgétaire 2011
Adoptés en séance plénière du 16/12/11, publiés au Moniteur du 03/02/12

Les recettes 2011 sont ajustées à 3.389.713.000 euros, soit une augmentation de 253.020.000 euros par rapport à l'initial. Les dépenses 2011 sont ajustées à 3.243.727.000 euros en liquidations, soit une diminution de 52.459.000 euros par rapport à l'initial, et à 3.277.444.000 euros en engagements, soit une diminution de 15.974.000 euros par rapport à l'initial.

A-0238/01-11/12 Projet d'ordonnance contenant le Budget des Voies et Moyens de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2012

A-0239/01-11/12 Projet d'ordonnance contenant le Budget général des Dépenses de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2012

A-0240/01-11/12 Projet de règlement contenant le Budget des Voies et Moyens de l'Agglomération de Bruxelles pour l'année budgétaire 2012

A-0241/01-11/12 Projet de règlement contenant le Budget général des Dépenses de l'Agglomération de Bruxelles pour l'année budgétaire 2012
Adoptés en séance plénière du 16/12/11, publiés au Moniteur du 03/02/12

Les recettes 2012 sont estimées à 3.381.623.000 euros, soit une diminution de 8.090.000 euros par rapport à l'ajusté 2011. Les dépenses 2012 sont estimées à 3.562.696.000 euros en liquidations, soit une augmentation de 318.969.000 euros par rapport à l'ajusté 2011, et à 3.492.710.000 euros en engagements, soit une augmentation de 215.266.000 euros par rapport à l'ajusté 2011.

A-0243/01-11/12 Projet d'ordonnance modifiant les articles 80 et 92 du Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus
Adopté en séance plénière du 16/12/11, publié au Moniteur du 18/01/12

Cette ordonnance augmente le montant de la taxe sur certains appareils automatiques de divertissement et prévoit l'indexation, dès le 1er janvier 2013, des différents montants des taxes sur chaque catégorie d'appareils. Le montant de l'imposition d'office pour le placement d'appareils dont l'exploitation est interdite est augmenté également.

A-0249/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique Belgo-Luxembourgeoise et le Gouvernement de l'État de Qatar concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements, fait à Doha le 6 novembre 2007
Adopté en séance plénière du 02/03/12, publié au Moniteur du 28/03/12

Cette ordonnance porte assentiment à un accord dont l'objectif est, outre l'encouragement à l'investissement, d'offrir aux investisseurs des garanties pour une protection maximale. L'accord comprend également une clause sociale et environnementale.

A-0259/01-11/12 Modifications budgétaires n° 2 et 3 - 2011 de l'établissement francophone chargé de la gestion des intérêts matériels et financiers de la communauté philosophique non confessionnelle et des services d'assistance morale reconnus de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale
Adoptées en séance plénière du 27/01/12

A-0289/01-11/12 Modification budgétaire n° 1 - 2012 de l'établissement francophone chargé de la gestion des intérêts matériels et financiers de la communauté philosophique non confessionnelle et des services d'assistance morale reconnus de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale

Budget de l'exercice 2013 de l'établissement francophone chargé de la gestion des intérêts matériels et financiers de la communauté philosophique non confessionnelle et des services d'assistance morale reconnus de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale

Budget de l'exercice 2013 de l'établissement néerlandophone chargé de la gestion des intérêts matériels et financiers de la communauté philosophique non confessionnelle et des services d'assistance morale reconnus de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale
Adoptés en séance plénière du 22/06/12

La commission a donné des avis favorables et sans réserve sur les budgets et sur les modifications budgétaires des établissements francophone et néerlandophone chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers de la communauté philosophique non confessionnelle et des services d'assistance morale reconnus de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale.

A-0266/01-11/12 Projet d'ordonnance transposant la directive 2010/24/UE du Conseil du 16 mars 2010 concernant l'assistance mutuelle en matière de recouvrement des créances relatives aux taxes, impôts, droits et autres mesures
Adopté en séance plénière du 25/05/12, publié au Moniteur du 05/07/12

Cette ordonnance transpose la directive 2010/24/UE qui met en place un système d'assistance mutuelle entre États membres aux fins du recouvrement de leurs créances fiscales respectives.

A-0284/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment aux statuts de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), faits à Bonn le 26 janvier 2009
Adopté en séance plénière du 20/07/12, publié au Moniteur du 28/08/12

Cette ordonnance porte assentiment aux statuts de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) dont l'objectif est de promouvoir les technologies renouvelables à un niveau mondial et de faciliter l'accès à toutes les informations utiles en matière d'énergie renouvelable, ainsi que d'assister tous les pays du monde dans l'exploitation du potentiel des énergies renouvelables, avec une attention particulière aux pays en développement.

A-0290/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part, modifiant l'accord sur le commerce, le développement et la coopération du 11 octobre 1999, signé à Kleinmond le 11 septembre 2009
Adopté en séance plénière du 20/07/12, publié au Moniteur du 23/08/12

Cette ordonnance porte assentiment à un accord modifiant en plusieurs points l'accord du 11 octobre 1999 dont le désarmement devient un élément essentiel.

A-0294/01-11/12 Projet d'ordonnance contenant l'ajustement du Budget des Voies et Moyens de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2012

A-0295/01-11/12 Projet d'ordonnance contenant l'ajustement du Budget général des Dépenses de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2012
Adoptés en séance plénière du 06/07/12, publiés au Moniteur du 23/07/12

Les recettes 2012 sont ajustées à 3.334.968.000 euros, soit une diminution de 46.655.000 euros par rapport à l'initial. Les dépenses 2012 sont ajustées à 3.482.813.000 euros en liquidations, soit une diminution de 79.883.000 euros par rapport à l'initial, et à 3.445.997.000 euros en engagements, soit une diminution de 46.713.000 euros par rapport à l'initial.

A-0303/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République d'Indonésie, d'autre part, et à l'Acte final, faits à Djakarta le 9 novembre 2009
Adopté en séance plénière du 20/07/12, publié au Moniteur du 28/08/12

Cette ordonnance porte assentiment à un accord prévoyant des possibilités de coopération entre les deux parties dans des domaines liés notamment à l'immigration clandestine, au blanchiment de capitaux, aux trafics de drogues, à la criminalité organisée et à la corruption.

A-0304/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, signé à Bruxelles le 10 mai 2010
Adopté en séance plénière du 20/07/12, publié au Moniteur du 28/08/12

Cette ordonnance porte assentiment à un accord instaurant un dialogue politique et visant à approfondir la coopération notamment en matière de développement économique, de développement durable, d'enseignement et de culture, de justice et de sécurité, et de tourisme.

A-0305/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord modifiant, pour la deuxième fois, l'Accord de partenariat entre les membres du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié une première fois à Luxembourg le 25 juin 2005, et à l'Acte final, faits à Ouagadougou, le 22 juin 2010
Adopté en séance plénière du 20/07/12, publié au Moniteur du 28/08/12

Cette ordonnance porte assentiment à la révision de l'Accord de Cotonou, fondé sur le dialogue politique, les liens commerciaux et la coopération au développement, et à son adaptation aux évolutions des besoins, des réalités, du contexte international et des engagements de l'Union européenne en matière de coopération au développement.

A-0307/01-11/12 Proposition de résolution relative à l'affectation de moyens financiers supplémentaires de l'État fédéral en faveur de la politique de mobilité dans la Région de Bruxelles-Capitale
Adoptée en séance plénière du 06/07/12

Cette résolution demande au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale d'utiliser la dotation «mobilité» de l'État fédéral spécifiquement pour contribuer à résoudre les problèmes de mobilité, en particulier grâce aux transports en commun.

Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Politique foncière

A-0205/01-10/11 Proposition de résolution relative à l'avenir du Palais de Justice
Adoptée en séance plénière du 10/02/12

Cette résolution demande au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale d'agir en faveur de l'élaboration d'un plan directeur (*masterplan*) afin d'achever les travaux de rénovation du Palais de Justice et de la conservation de la fonction de juger en son sein sans pour autant exclure toutefois que le Palais puisse accueillir d'autres fonctions.

Commission du Logement et de la Rénovation urbaine

A-0188/01-10/11 Proposition de résolution visant à développer le “logement intergénérationnel” en Région bruxelloise
Adoptée en séance plénière du 28/10/11

Cette résolution demande au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale la création d’un label « logement intergénérationnel », l’adaptation du Règlement Régional d’Urbanisme (RRU) afin d’y inscrire la notion de logement communautaire ou semi-communautaire, l’individualisation des droits sociaux des personnes participant à ce type d’habitat, la mise sur pied d’une aide spécifique de type « prime à la rénovation » accessible au propriétaire bailleur engagé dans ce type de projet.

A-0194/01-10/11 Proposition de résolution relative à la prise de mesures visant à soutenir et labelliser l’habitat groupé
Adoptée en séance plénière du 27/01/12

L’habitant groupé (*cohousing*) est un concept plus large que le logement intergénérationnel. Il se définit par trois éléments caractéristiques: un processus participatif, une communauté intentionnelle et des équipements collectifs. Cette résolution demande au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, d’une part, de développer un label qui donne une reconnaissance à ces projets de *cohousing*, et d’autre part de modifier le RRU afin d’y intégrer la notion d’habitat groupé et d’en définir les normes minimales de salubrité.

A-0208/01-10/11 Proposition d’ordonnance modifiant le Code bruxellois du Logement afin de reconnaître l’habitat des gens du voyage
Adoptée en séance plénière du 27/01/12, publiée au Moniteur du 14/03/12

Cette ordonnance donne une reconnaissance, dans le Code bruxellois du Logement, à l’habitat itinérant des gens du voyage. Une des implications de cette reconnaissance est que l’habitat itinérant doit satisfaire à certaines exigences minimales de sécurité, de salubrité et d’équipement. Eu égard aux spécificités de ce type d’habitat, des normes propres doivent toutefois être établies par le Gouvernement.

A-0299/01-11/12 Projet d’ordonnance modifiant l’ordonnance du 17 juillet 2003 portant le Code bruxellois du Logement
Adopté en séance plénière du 20/07/12, publié au Moniteur du 27/08/12

Cette ordonnance instaure un bail à durée déterminée dans le logement social. Le principe en est simple: les locataires signeront, à partir du 1er janvier 2013, un contrat de neuf ans, au terme de la huitième année duquel une vérification s’opérera quant à leurs revenus. Si ceux-ci dépassent de plus de 50 % le plafond d’admission, il sera mis fin au bail. Dans le cas contraire, le contrat sera reconduit de manière automatique et le contrôle prendra place à un rythme triennal.

Commission de l'Environnement, de la Conservation de la Nature, de la Politique de l'Eau et de l'Energie

A-0109/01-09/10 Proposition de résolution visant à mettre en place des poubelles publiques adaptées au tri sélectif en Région bruxelloise
Adoptée en séance plénière du 27/04/12

Pour étendre le tri sélectif des déchets, cette résolution demande au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de développer dans l'espace public, en priorité sur les voiries régionales, un concept de poubelles adaptées au tri sélectif, de mener une campagne de sensibilisation et d'étudier le développement d'une collecte sélective des canettes avec un éventuel système de consigne.

A-0224/01-10/11 Projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 25 mars 1999 relative à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions en matière d'environnement
Adopté en séance plénière du 18/11/11, publié au Moniteur du 07/01/12

Dans un arrêt du 30 mars 2011, la Cour constitutionnelle, statuant sur une question préjudicielle posée par le Conseil d'État, a dit pour droit qu'une amende administrative au sens de l'ordonnance du 25 mars 1999 revêt un caractère pénal au sens de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. La procédure administrative doit donc offrir les mêmes garanties que la procédure pénale et inclure la possibilité de tenir compte de circonstances atténuantes. Cette ordonnance intègre cette possibilité.

A-0225/01-10/11 Projet d'ordonnance relative à la conservation de la nature
Adopté en séance plénière du 13/01/12, publié au Moniteur du 17/04/12

Le concept de «réseau écologique bruxellois» vise à préserver la biodiversité en assurant une interconnexion des habitats, par la conservation et la restauration de certains sites pouvant faire l'objet de mesures de protection spécifiques. Un «plan régional nature», qui s'inscrit dans les procédures d'autorisation existantes en matière d'urbanisme et d'environnement, fixera des objectifs quantitatifs (surfaces à préserver) et qualitatifs (espèces à protéger). Cette ordonnance opère une refonte législative des nombreuses dispositions légales en vigueur et répond aux obligations européennes de surveillance et de rapportage des espèces et des habitats.

A-0227/01-11/12 Projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 7 mars 1991 relative à la prévention et à la gestion des déchets et l'ordonnance du 25 mars 1999 relative à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions en matière d'environnement
Adopté en séance plénière du 10/02/12, publié au Moniteur du 16/03/12

Cette ordonnance étend à tous les producteurs de déchets autres que ménagers, l'obligation de trier leurs déchets et de justifier l'évacuation de ceux-ci auprès de l'Agence Bruxelles-Propreté ou d'un collecteur enregistré. Il prévoit des sanctions pénales et administratives en cas de non-respect de l'obligation de tri.

A-0248/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de coopération entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi qu'aux restrictions applicables à ces substances (REACH)
Adopté en séance plénière du 27/01/12, publié au Moniteur du 14/03/12

Le règlement européen REACH relatif à l'enregistrement des substances chimiques est entré en vigueur le 1er juin 2007. L'exécution de ses dispositions étant partagée entre l'autorité fédérale, les Communautés et les Régions, ces différents niveaux de pouvoir ont signé un accord de coopération qui prévoit notamment un plan de contrôle annuel et un échange de données. Cette ordonnance porte assentiment à cet accord.

A-0254/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'éducation à l'environnement, à la nature et au développement durable
Adopté en séance plénière du 30/03/12, publié au Moniteur du 07/05/12

Cette ordonnance porte assentiment à un accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale à propos de l'éducation relative à l'environnement, à la nature et au développement durable. L'accord précité définit un programme d'action triennal qui prévoit notamment des campagnes d'information, le développement d'outils pédagogiques et l'échange de bonnes pratiques entre les acteurs de terrain.

A-0269/01-11/12 Projet d'ordonnance relative à la mise en conformité de la législation environnementale avec la directive 2008/99/CE relative à la protection de l'environnement par le droit pénal
Adopté en séance plénière du 27/04/12, publié au Moniteur du 23/05/12

Cette ordonnance comble certaines lacunes dans l'arsenal législatif existant en transposant partiellement la directive 2008/99/CE, qui oblige les États membres à sanctionner pénalement certains comportements pouvant causer la mort, de graves lésions ou des atteintes graves à l'environnement (rejet de substances toxiques dans les eaux de surface, dans les eaux souterraines ou dans l'atmosphère, commerce illicite de spécimens de faune et de flore, dégradation d'un habitat protégé).

A-0273/01-11/12 Projet d'ordonnance relative aux déchets
Adopté en séance plénière du 08/06/12, publié au Moniteur du 27/06/12

La directive 2008/98/CE impose aux États membres d'atteindre un taux de 50 % de réemploi et de recyclage pour les déchets ménagers d'ici 2020 et définit une hiérarchie dans la gestion des déchets : prévention,

préparation en vue du réemploi, recyclage, valorisation, élimination. Elle énonce les principes d'autosuffisance et de proximité (limitation du transport des déchets et élimination au plus près de leur source de production). Une taxe sur l'incinération des déchets est prévue dès 2013 pour s'aligner sur le régime en vigueur en Région flamande et en Région wallonne. Après 2015, une seconde taxe sur l'incinération visera à garantir que la Région développera les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs européens de recyclage des déchets ménagers.

A-0282/01-11/12 Proposition d'ordonnance relative à la position de la Région de Bruxelles-Capitale par rapport au respect du principe de subsidiarité quant aux aspects concernant les compteurs intelligents de la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'efficacité énergétique
Adoptée en séance plénière du 20/07/12

La directive 2009/72/CE prévoit le remplacement progressif, par les États membres, des compteurs d'énergie actuels par des « compteurs intelligents », mais sa mise en application peut être subordonnée à une évaluation des coûts et des bénéfices pour le marché et pour le consommateur. Or, une nouvelle proposition de directive de juin 2011 prévoit le remplacement obligatoire des compteurs, quels que soient les résultats de l'évaluation. Cette résolution dénonce le fait que la Région de Bruxelles-Capitale ne puisse décider elle-même du déploiement ou non de compteurs intelligents sur son territoire en tenant compte des spécificités de son marché de l'énergie (violation des principes de subsidiarité et de proportionnalité inscrits dans le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne).

Commission des Affaires intérieures, chargée des Pouvoirs locaux et des compétences d'Agglomération

A-0163/01-10/11 Proposition d'ordonnance modifiant la loi du 22 décembre 1986 relative aux intercommunales et l'ordonnance du 19 juillet 2001 organisant la tutelle administrative sur les intercommunales de la Région de Bruxelles-Capitale
Adoptée en séance plénière du 27/01/12, publiée au Moniteur du 14/03/12

Cette ordonnance supprime une série de mandats publics dépourvus de pertinence et d'utilité pour l'administration des sociétés intercommunales.

A-0206/01-10/11 Proposition d'ordonnance assurant une présence égale et alternée entre les hommes et les femmes sur les listes de candidatures aux élections communales de la Région de Bruxelles-Capitale
Adoptée en séance plénière du 02/03/12, publiée au Moniteur du 28/03/12

Cette ordonnance introduit le système de l'alternance entre les hommes et les femmes, à partir des élections communales qui se dérouleront en 2018, afin d'assurer une représentation la plus égalitaire possible.

A-0212/01-10/11 Proposition d'ordonnance modifiant la Nouvelle loi communale afin de rétablir la sanction de révocation
Adoptée en séance plénière du 02/03/12, publiée au Moniteur du 28/03/12

Cette ordonnance rétablit la sanction de révocation pour les agents communaux statutaires (ou les agents de CPAS) afin que la privation du droit à la pension soit à nouveau liée à cette sanction, la plus grave de l'arsenal disciplinaire, libérant ainsi la sanction de démission d'office de ce lourd accessoire.

A-0215/01-10/11 Projet d'ordonnance modifiant le Code électoral communal bruxellois
Adopté en séance plénière du 02/12/11, publié au Moniteur du 25/01/12

Cette ordonnance complète et précise le Code électoral communal bruxellois en vue de l'organisation des élections communales.

A-0233/01-11/12 Projet d'ordonnance visant à modifier l'ordonnance du 8 avril 1993 portant création du Fonds régional bruxellois de Refinancement des Trésoreries communales
Adopté en séance plénière du 18/11/11, publié au Moniteur du 07/12/11

Cette ordonnance confie une nouvelle mission au Fonds régional bruxellois de Refinancement des Trésoreries communales: l'octroi de prêts aux communes afin de les aider à accéder au crédit pour financer une partie de leurs investissements.

A-0260/01-11/12 Proposition d'ordonnance modifiant la Nouvelle loi communale afin d'organiser l'élection de la présidence du conseil communal
Adoptée en séance plénière du 20/07/12, publiée au Moniteur du 28/08/12

Cette ordonnance permet de confier la présidence du conseil communal à un conseiller communal qui n'est ni bourgmestre, ni échevin, ni président du CPAS.

A-0286/01-11/12 Projet d'ordonnance visant le contrôle des communications et la promotion des autorités publiques locales en période électorale
Adopté en séance plénière du 06/07/12, publié au Moniteur du 16/07/12

Cette ordonnance encadre les communications et publications des membres du collège communal pendant les campagnes électorales afin de garantir le caractère démocratique du système électoral ainsi que l'égalité entre les candidats.

A-0287/01-11/12 Projet d'ordonnance organisant le vote électronique pour les élections communales
Adopté en séance plénière du 06/07/12, publié au Moniteur du 16/07/12

Cette ordonnance donne un cadre légal au nouveau système de vote électronique, avec preuve papier, qui sera d'application à titre expérimental dans deux communes (Saint-Gilles et Woluwe-Saint-Pierre) lors des élections du 14 octobre 2012.

A-0292/01-11/12 Projet d'ordonnance modifiant le Code électoral communal bruxellois et la loi du 11 avril 1994 organisant le vote automatisé
Adopté en séance plénière du 06/07/12, publié au Moniteur du 16/07/12

Cette ordonnance apporte des corrections techniques mineures au Code électoral communal bruxellois et adapte un article de la loi du 11 avril 1994 sur le vote automatisé.

A-0311/01-11/12 Proposition d'ordonnance de modification de l'ordonnance du 12 juillet 2012 visant le contrôle des communications et la promotion des autorités publiques locales en période électorale
Adoptée en séance plénière du 20/07/12, publié au Moniteur du 28/08/12

Cette ordonnance maintient la possibilité pour l'autorité publique d'organiser des événements adressés à la population en faisant usage des seuls titres et qualités des mandataires visés par l'ordonnance du 12 juillet 2012 visant le contrôle des communications et la promotion des autorités publiques locales en période électorale.

Commission des Affaires économiques, chargée de la Politique économique, de l'Emploi et de la Recherche scientifique

A-0247/01-11/12 Projet d'ordonnance relatif à l'économie sociale et à l'agrément des entreprises d'insertion et des initiatives locales de développement de l'emploi en vue de l'octroi de subventions
Adopté en séance plénière du 30/03/12, publié au Moniteur du 07/05/12

Cette ordonnance organise l'agrément et la subsidiation de l'économie sociale en vue de l'insertion professionnelle d'un public difficile à placer (chômeurs de longue durée ou peu qualifiés, anciens détenus, chômeurs étrangers, chômeurs ayant droit à l'intégration sociale, etc.).

C.2. Assemblée réunie de la Commission communautaire commune (ARCCC)

Commission spéciale du Réglement

B-0038/01-10/11 Proposition de modification du Règlement
Adoptée en séance plénière du 19/10/11

Cette modification permet la reconnaissance en qualité de groupe politique, des élus déclarant siéger sous le sigle d'un parti politique dont le sigle ou le logo a été protégé ou prohibé à l'occasion des élections relatives au dernier renouvellement du Parlement, pour autant qu'ils représentent 10 % des sièges au sein du groupe linguistique correspondant.

B-0052/01-11/12 Proposition de modification du Règlement
Adoptée en séance plénière du 20/07/11

Cette modification ajoute une disposition précisant que toute modification de la composition d'un groupe politique n'a d'effet qu'au début de la session qui suit celle au cours de laquelle la modification a été opérée.

Commission de la Santé

B-0049/01-11/12 Projet d'ordonnance relatif à la promotion de la pratique du sport dans le respect des impératifs de santé, à l'interdiction du dopage et à sa prévention
Adopté en séance plénière du 25/05/12, publié au Moniteur du 05/07/12

La problématique du dopage évolue constamment et, en outre, une nouvelle version du Code Mondial Anti-Dopage est entrée en vigueur le 1er janvier 2009. Cette ordonnance permet de poursuivre les efforts de lutte contre le dopage et de répondre aux attentes actuelles dans cette matière.

B-0050/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'accord de coopération du 24 novembre 2011 entre la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire commune en matière de prévention et de lutte contre le dopage dans le sport
Adopté en séance plénière du 25/05/12, publié au Moniteur du 05/07/12

Cette ordonnance porte assentiment à un accord de coopération dont l'objectif est de parvenir à une application correcte du Code Mondial Anti-Dopage dans toute la Belgique, mais aussi de rendre la prévention et la lutte contre le dopage plus uniforme et plus efficace, tout en respectant les compétences de chacune des parties signataires et ce, afin de développer une politique commune concernant les sportifs d'élite.

Commission des Affaires sociales

B-0034/01-10/11 Proposition d'ordonnance modifiant les articles 2, 5 et 6 de l'ordonnance du 18 décembre 2008 relative à l'accès des chiens d'assistance aux lieux ouverts au public
Adoptée en séance plénière du 16/03/12, publiée au Moniteur du 25/04/12

Cette ordonnance vise à garantir aux familles d'accueil qui se chargent de la formation d'un chien d'assistance, l'accès aux lieux ouverts au public afin qu'elles puissent assurer sa socialisation complète.

Commissions réunies de la Santé et des Affaires sociales

B-0035/01-10/11 Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, adoptée à Lanzarote le 25 octobre 2007
Adopté en séance plénière du 10/02/12, publié au Moniteur du 14/03/12

Cette ordonnance porte assentiment à la Convention du Conseil de l'Europe qui a pour objet de prévenir et de combattre l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants, de protéger les droits des enfants victimes d'exploitation et d'abus sexuels, de promouvoir la coopération nationale et internationale contre l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants.

B-0036/01-10/11 Projet d'ordonnance modifiant le Protocole sur les dispositions transitoires annexé au Traité sur l'Union européenne, au Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et au Traité instituant la Communauté européenne de l'Energie atomique, fait à Bruxelles le 23 juin 2010
Adopté en séance plénière du 28/10/11, publié au Moniteur du 18/11/11

Cette ordonnance porte assentiment à l'augmentation du nombre de députés européens de 736 à 754 pour le reste de la législature 2009-2014 et assure la répartition des sièges additionnels de manière à tenir compte de l'entrée en vigueur tardive du Traité de Lisbonne.

B-0039/01-11/12 Projet d'ordonnance portant sur la prise de participation en capital de la Commission communautaire commune dans la société coopérative créée à l'issue du marché public Iris2
Adopté en séance plénière du 10/02/12, publié au Moniteur du 14/03/12

Cette ordonnance autorise la Commission communautaire commune, les CPAS, les associations formées conformément au chapitre XII de la loi du 8 juillet 1976, les hôpitaux publics du réseau IRIS, la faîtière IRIS et IRIS-Achats à prendre des participations dans la société coopérative à responsabilité limitée de droit privé dédiée à la fourniture de services de communication électronique, qui sera créée dans le cadre du marché public IRISnet2.

B-0040/01-11/12 Projet d'ordonnance ajustant le Budget des Voies et Moyens de la Commission communautaire commune pour l'année budgétaire 2011

B-0041/01-11/12 Projet d'ordonnance ajustant le Budget général des Dépenses de la Commission communautaire commune pour l'année budgétaire 2011
Adoptés en séance plénière du 16/12/11, publiés au Moniteur du 03/02/12

Les recettes 2011 sont ajustées à 86.243.000 euros, soit une augmentation de 418.000 euros par rapport à l'initial. Les dépenses 2011 sont ajustées à 87.085.000 euros en liquidations, soit une diminution de 336.000 euros par rapport à l'initial, et à 176.830.000 euros en engagements, soit une augmentation de 82.005.000 euros par rapport à l'initial.

B-0042/01-11/12 Projet d'ordonnance contenant le Budget des Voies et Moyens de la Commission communautaire commune pour l'année budgétaire 2012

B-0043/01-11/12 Projet d'ordonnance contenant le Budget des Dépenses de la Commission communautaire commune pour l'année budgétaire 2012
Adoptés en séance plénière du 16/12/11, publiés au Moniteur du 03/02/12

Les recettes 2012 sont estimées à 88.586.000 euros, soit une augmentation de 2.343.000 euros par rapport à l'ajusté 2011. Les dépenses 2012 sont estimées à 91.380.000 euros en liquidations, soit une augmentation de 4.295.000 euros par rapport à l'ajusté 2011, et à 96.726.000 euros en engagements, soit une diminution de 80.104.000 euros par rapport à l'ajusté 2011.

B-0045/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de stabilisation et d'Association entre les Communautés européennes et leurs états membres, d'une part, et la République de Serbie, d'autre part, et à l'Acte final, faits à Luxembourg le 29 avril 2008
Adopté en séance plénière du 10/02/12, publié au Moniteur du 14/03/12

Cette ordonnance porte assentiment à un accord international régissant les relations entre l'Union européenne et ses États membres, et la Serbie jusqu'à l'adhésion de celle-ci à l'Union européenne.

B-0046/01-11/12 Projet d'ordonnance portant assentiment à la Décision du Conseil européen du 25 mars 2011 modifiant l'article 136 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne en ce qui concerne un mécanisme de stabilité pour les États membres dont la monnaie est l'euro
Adopté en séance plénière du 30/03/12, publié au Moniteur du 07/05/12

Cette ordonnance porte assentiment à une modification du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne qui trouve son origine dans la crise financière qui a affecté certains États membres de la zone euro et qui a pour objectif de permettre la création d'un mécanisme permanent de gestion de crise apte à assurer la stabilité financière de la zone euro.

D. STATISTIQUES DES INTERPELLATIONS, QUESTIONS ORALES ET QUESTIONS D'ACTUALITÉ

D.1. Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (PRB)

– **Séances plénières** : 16 interpellations, 119 questions d'actualité;

– **Commissions** : 548 interpellations, 207 questions orales;

  – Commission des Finances, du Budget, de la Fonction publique, des Relations extérieures et des Affaires générales : 85 interpellations, 26 questions orales;

  – Commission de l'Infrastructure, chargée des Travaux publics et des Communications : 138 interpellations, 98 questions orales;

  – Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Politique foncière : 56 interpellations, 27 questions orales;

  – Commission du Logement et de la Rénovation urbaine : 56 interpellations, 16 questions orales;

  – Commission de l'Environnement, de la Conservation de la Nature, de la Politique de l'Eau et de l'Energie : 93 interpellations, 47 questions orales;

  – Commission des Affaires intérieures, chargée des Pouvoirs locaux et des compétences d'Agglomération : 32 interpellations, 22 questions orales;

  – Commission des Affaires économiques, chargée de la Politique économique, de l'Emploi et de la Recherche scientifique : 87 interpellations, 42 questions orales;

  – Commissions réunies de l'Infrastructure, chargée des Travaux publics et des Communications et des Affaires économiques, chargée de la Politique économique, de l'Emploi et de la Recherche scientifique : 1 interpellation;

– **Questions écrites** : 1.180.

D.2. Assemblée réunie de la Commission communautaire commune (ARCCC)

– **Séances plénières** : 3 interpellations, 4 questions d'actualité;

– **Commissions** : 53 interpellations, 12 questions orales;

  – Commissions de la Santé : 15 interpellations, 6 questions orales;

  – Commission des Affaires sociales : 35 interpellations, 5 questions orales;

  – Commissions réunies de la Santé et des Affaires sociales : 3 interpellations, 1 question orale;

– **Questions écrites** : 20.

E. DÉBATS EN COMMISSION (sans vote en séance plénière)

E.1. Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (PRB)

Commission des Finances, du Budget, de la Fonction publique, des Relations extérieures et des Affaires générales

Débat relatif à l'évolution de la démographie de la Région de Bruxelles-Capitale (23 avril 2012)
Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu un exposé de M. Patrick Deboosere, professeur à la VUB, intitulé «A Sea of Stories», concernant les statistiques de la population bruxelloise. Un échange de vues avec les députés a suivi.

Commission de l'Infrastructure, chargée des Travaux publics et des Communications

A-0309/01-11/12 Présentation de la note d'orientation relative au nouveau contrat de gestion entre la STIB et la Région de Bruxelles-Capitale (28 mars et 18 avril 2012)

La commission a entendu le rapport de M. Iouri Brouhns, *senior manager* chez PricewaterhouseCoopers, sur la note d'orientation du Gouvernement sur le nouveau contrat de gestion (2012-2016), dont l'enjeu principal est l'augmentation de 475 millions de voyageurs à laquelle la STIB devra faire face d'ici cinq ans. Un échange de vues avec les députés, en présence de la ministre chargée des Transports et de représentants de la STIB, a suivi.

Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Politique foncière

1. A-0310/01-11/12 Débat relatif au projet Néo de réaménagement du plateau du Heysel (7 juin 2012)
La commission a entendu M. Kees Christiaanse, architecte-urbaniste chez KCAP Architects & Planners, bureau d'études qui a élaboré le plan directeur (*masterplan*) relatif au réaménagement du plateau du Heysel. Un échange de vues avec les députés a suivi.

2. A-0315/01-11/12 Débat relatif à la problématique des châssis (6 mai 2010 au 3 mars 2011)
La commission a entendu de nombreux experts sur la thématique des châssis de fenêtre. Le débat a principalement porté sur l'opportunité de procéder au remplacement ou à la rénovation de châssis anciens compte tenu de leur intérêt patrimonial et des enjeux environnementaux actuels.

Commission du Logement et de la Rénovation urbain

A-0319/01-11/12 Présentation de l'audit de gestion de la trésorerie du Fonds du Logement (6 mars 2012)
La commission a entendu Mme Agnès Mathieu, auditrice chez Isis Consult, sur l'audit réalisé à la demande du secrétaire d'État sur la trésorerie du Fonds du Logement, suite à certains placements qui ont été effectués auprès du Holding communal, lequel a été mis en liquidation à la fin de l'année 2011. Un échange de vues avec les députés a suivi.

Commission de l'Environnement, de la Conservation de la Nature, de la Politique de l'Eau et de l'Energie

1. **Auditions relatives à l'état de la Forêt de Soignes (15 novembre 2011)**
Les auditions n'ont pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu des représentants des administrations flamande et wallonne chargées de la gestion de la Forêt de Soignes, ainsi que de la Commission royale des Monuments et des Sites (CRMS) de Bruxelles-Capitale. Aujourd'hui, le hêtre, en moyenne très âgé, prédomine encore à 70 % dans la Forêt de Soignes. Dans un contexte de réchauffement climatique, les deux Régions prévoient de diversifier les essences. Il faudra déterminer celles qui sont les plus adaptées. La CRMS, quant à elle, dénonce la vision purement «naturaliste» du futur plan de gestion de la Forêt de Soignes et de l'ordonnance «nature», qui ne tiennent pas compte de la dimension historique, scientifique et paysagère de la forêt et de la hêtraie cathédrale. Elle estime que les résultats des études sur l'état sanitaire des hêtres sont à nuancer.

2. **Débat relatif aux études relatives à l'éventuelle mise en place de compteurs intelligents en Région de Bruxelles-Capitale (10 juillet 2012)**
Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu des représentants de Bruxelles Environnement, de Sibelga, de Brugel, de la FEBEG (Fédération belge des entreprises électriques et gazières) et de la Coordination Gaz-Electricité-Eau Bruxelles (CGEE) à propos des études sur les effets d'un éventuel déploiement massif de compteurs intelligents en Région bruxelloise (compteurs électroniques munis d'un logiciel d'échange de données permettant un suivi de la consommation en temps réel). Les résultats de ces études, réalisées en exécution d'une directive européenne, s'avèrent négatifs pour le client résidentiel en raison des coûts entraînés par ces nouvelles technologies, dont beaucoup d'éléments exigent des études complémentaires (protection de la vie privée, effets sanitaires liés aux rayonnements, interopérabilité des compteurs).

Commission des Affaires intérieures, chargée des Pouvoirs locaux et des compétences d'Agglomération

Débat sur la situation des finances communales (7 juin 2012)
Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu le Ministre-Président qui a dressé un état de la situation des finances communales : évolution des résultats, des recettes et des dépenses (de personnel, dotations aux zones de police, aux CPAS, etc.). Un échange de vues avec les députés a suivi.

Commission des Affaires économiques, chargée de la Politique économique, de l'Emploi et de la Recherche scientifique

Débat au sujet d'une étude d'un consultant, commandée par le ministre, portant sur la rationalisation des outils économiques bruxellois (20 juin 2012)
Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu un représentant du bureau de consultance, le ministre et les membres de la commission à propos des possibilités de réforme de la SDRB (Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale), de la SAF (Société d'Acquisition foncière), de l'ABE (Agence bruxelloise pour l'Entreprise), d'Innoviris (Institut d'Encouragement de la Recherche scientifique et de l'Innovation de la Région de Bruxelles-Capitale), de la SRIB (Société régionale d'Investissement de Bruxelles) et du Fonds de garantie ainsi que des rapports entre ces organismes. Un échange de vues avec les députés a suivi.

E.2. Assemblée réunie de la Commission communautaire commune (ARCCC)

Commission de la santé

B-0053/01-11/12 Débat relatif au Plan pluriannuel de construction des institutions hospitalières et de santé (6 octobre 2011 au 2 février 2012)

La commission a entendu les dirigeants des hôpitaux bicommunautaires bruxellois qui reçoivent des subsides à la construction de la Commission communautaire commune, à propos du Plan pluriannuel de construction des institutions hospitalières et de santé. Le débat a porté sur le plan stratégique de développement de chacune des institutions et sur la manière dont il s'articule avec leur plan de construction.

F. LE BUDGET VOTÉ AU PARLEMENT

Une lecture attentive des dépenses inscrites dans les budgets permet d'évaluer les *choix de gouvernance*. Les nombreux chiffres, rubriques et sections traduisent les accords formels d'un accord de gouvernement, actualisé chaque année à travers les options des déclarations de politique générale.

Chaque année en décembre, le Parlement et l'ARCCC votent les budgets de la Région et de la Commission communautaire commune (CCC) de l'année suivante.

Pour l'année budgétaire 2012, ***les recettes*** générales de la Région étaient évaluées à ***3.381.623.000*** euros.

Les dépenses en termes de liquidations* s'élevaient à ***3.562.696.000*** euros. ***Les dépenses en termes d'engagements**** s'élevaient à ***3.492.710.000*** euros.

Aperçu des budgets 2008-2012 de la Région

En euros x 1.000 /Consolidation de l'Agglomération incl. /endettement excl. /reproduction des budgets initiaux.

ANNEE	RECETTES			DEPENSES	
	Impôts régionaux	Part de l'IPP	Total (autres incl.)	Liquidations	Engagements
2008	1.121.219	903.602	2.613.995	3.050.630	3.082.501
2009	1.164.555	901.188	2.767.789	3.125.105	3.167.013
2010	944.849	880.471	2.442.977	3.092.712	3.307.405
2011	1.058.990	944.405	3.136.693	3.269.186	3.293.418
2012	1.171.166	1.064.115	3.381.623	3.562.696	3.492.710

Aperçu des budgets 2008-2012 de la CCC

En euros x 1.000

ANNEE	RECETTES	DÉPENSES	
		Crédits de liquidation	Crédits d'engagement
2008	81.373	83.019	86.374
2009	85.411	86.141	91.026
2010	85.427	86.677	91.603
2011	85.825	87.421	94.825
2012	88.586	91.380	96.726

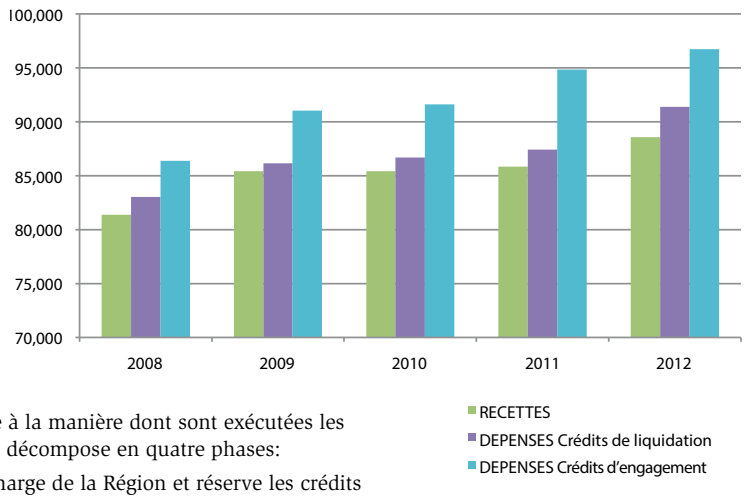

* La distinction entre les différentes sortes de crédits est liée à la manière dont sont exécutées les dépenses à charge du budget. L'exécution des dépenses se décompose en quatre phases:

1. **l'engagement.** Le ministre contracte une obligation à charge de la Région et réserve les crédits nécessaires pour honorer cette obligation. Il passe un contrat avec un tiers par lequel la Région s'engage à verser une somme d'argent en échange de la livraison d'une prestation ou d'un biens.
2. **la liquidation.** Le tiers qui a livré les prestations ou biens présente une facture au ministre concerné. Le service de la comptabilité vérifie si le Région s'est effectivement engagé au paiement et si le montant facturé est exact.
3. **l'ordonnancement.** Le ministre ou le fonctionnaire qu'il habilite donne à un comptable l'ordre de payer la facture. À cet effet, le service de la comptabilité établit une ordonnance de paiement.
4. **le paiement.** Le comptable paie la facture.

RELATIONS PUBLIQUES ET INTERNATIONALES

A. INFORMATIONS À DESTINATION DU CITOYEN
B. ACCUEIL ET ÉDUCATION
C. RELATIONS INTERNATIONALES
D. OCCUPATIONS DES SALLES ET ÉVÉNEMENTS

Salle de réunion 121:
« Reflecties »,
Guy Leclercq

A. INFORMATIONS À DESTINATION DU CITOYEN

A.1.Bienvenue au parlement bruxellois

Assister à une séance plénière ou à une séance de commission

Pour assister à une séance plénière (en principe, le vendredi) ou à une séance de commission, consultez le calendrier sur notre site web www.parlbru.irisnet.be, et rendez-vous dans les locaux du parlement bruxellois, rue du Lombard 73, muni(e) de votre carte d'identité.

Visiter notre assemblée

Le parlement bruxellois organise, sur rendez-vous préalable, des visites (pour des groupes scolaires, des groupes d'étudiants ou d'adultes), accompagnées d'un exposé introductif, de la projection d'un film et de "questions-réponses", avec la possibilité également de dialoguer avec des parlementaires. Pour les 10 à 15 ans, le parlement bruxellois organise également le jeu de rôles «Democracity» (voir aussi le point «Accueil et éducation», p. 50).

Pour plus d'informations, adressez-vous au service des relations publiques, par courriel à relationspubliques@parlbru.irisnet.be *ou par téléphone au numéro 02 549 62 04.*

A.2. Publications d'information

Un nouveau dépliant et une nouvelle brochure

Le dépliant

Composé de six volets recto-verso (F/Nl), c'est la publication la plus distribuée. Synthétique, illustré de cinq panneaux didactiques, il vise un large public.

La brochure

Bilingue, elle vise un public plus ciblé que le dépliant (délégations étrangères, les enseignants, les étudiants du supérieur…).
Elle comprend une introduction à la Belgique fédérale, énumère les compétences des entités fédérées, explique le fonctionnement du parlement, des commissions communautaires, le processus d'adoption des ordonnances, les rapports entre le parlement et le gouvernement…

Autres publications bilingues ou trilingues à la disposition du public : la bande dessinée, la brochure «Le parlement de la Région de Bruxelles-Capitale a vingt ans», le dépliant et la brochure historique et le livre de prestige (trilingue – F/Nl/Angl).
Pour plus d'informations sur les publications, adressez-vous au service des relations publiques, par courriel à relationspubliques@parlbru.irisnet.be ou par téléphone au numéro 02 549 62 04.

B. ACCUEIL ET ÉDUCATION

B.1. Statistiques des visites guidées

B.1.1. Visites guidées sous la conduite du service des relations publiques:

Les visites sont guidées par les fonctionnaires des relations publiques, en français, en néerlandais ou en anglais. Elles sont gratuites et peuvent être organisées tous les jours ouvrables entre 9h30 et 12h, ou entre 14h et 17h. Elles durent de 1h30 à 2h. Ci-dessous une liste des visites organisées en 2011-2012:

- *Établissements scolaires:*

Écoles primaires: Ave-Mariabasisschool – Vlezenbeek (25 octobre 2011).

Écoles Secondaires: Sint-Norbertusinstituut – Duffel (22 novembre 2011), Institut des Filles de Marie – 1060 Saint-Gilles (8 février 2012), Sint-Michielscollege Brasschaat (14 février 2012), Sint-Guido Instituut Anderlecht – 1070 Anderlecht (15 et 16 février 2012), Heilig Hartcollege Waregem (17 février 2012), Athenée Royal Serge Creuz – 1080 Molenbeek-Saint-Jean (27 février 2012), Collège Notre-Dame de la Paix – Namur (28 février 2012), Centre Scolaire du Berlaymont – Waterloo (29 février 2012), Athénée Royal Andrée Thomas – 1190 Forest (12 mars 2012), Heilig Hartcollege Waregem (13 mars 2012), Don Boscoschool Groot-Bijgaarden (25 avril 2012), Heilig Grafinstituut Bilzen (3 mai 2012).

Écoles supérieures et universités: EPFC – Enseignement de promotion et de Formation Continue – 1050 Ixelles (25 octobre 2011), Enseignement supérieur Parnasse-Deux Alice – 1200 Woluwe-Saint-Lambert (4 et 16 novembre 2011), ULB Etudiants en droit – 1050 Ixelles (5 mars 2012), EPFC – Enseignement de promotion et de Formation Continue – 1050 Ixelles (15 mars 2012), Hogeschool-Universiteit Brussel – 1000 Bruxelles (20 mars 2012), ULB Étudiants en droit – 1050 Ixelles (19 avril 2012), Haute Ecole Paul-Henri Spaak – 1180 Uccle (23 avril 2012), Haute Ecole Louvain en Hainaut – La Louvière (24 avril 2012), Ecole Industrielle supérieure de Mons (25 avril 2012), Institut supérieur de formation continue d'Etterbeek – 1040 Etterbeek (10 mai 2012), Haute Ecole Paul-Henri Spaak – 1180 Uccle (11 mai 2012), Etudiants hongrois (18 septembre 2012), l'Association Européenne des étudiants en Droit de Paris (28 septembre 2012).

- *Autres*

Asbl Siréas – 1050 Ixelles (7 octobre 2011), Bruxelles Environnement-IBGE – 1200 Woluwé-Saint-Lambert (10 octobre 2011), asbl Cultures & Elles – 1030 Schaerbeek (11 octobre 2011), Centre bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) – 1000 Bruxelles (18 octobre et 1 décembre 2011), asbl Siréas – 1050 Ixelles (15 novembre 2011), Centre bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) – 1000 Bruxelles (1 december 2011), asbl ISPAT – 1210 Saint-Josse-Ten-Node (8 décembre 2011), Sénat – services – 1000 Bruxelles (12 décembre 2011), ING West-Vlaanderen – seniores

(13 décembre 2011), Centre bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) – 1000 Bruxelles (14 décembre 2011), Huis van het Nederlands – 1000 Bruxelles (13 janvier 2012), Seniorengroep LBG Brabant (31 janvier 2012), Centre d'Entraide Jette – 1090 Jette (9 février 2012), asbl Cultures & Elles – 1030 Schaerbeek (20 février 2012), Bruxelles-Formation CIEP-MOC – 1000 Bruxelles (7 mars 2012), KRAS Brussel Scholierenparlement – 1070 Anderlecht (21 mars 2012), asbl BON – 1030 Schaerbeek (19 et 23 avril 2012), Bruxelles-Formation CIEP-MOC – 1000 Bruxelles (26 avril 2012), asbl Cultures & Elles – 1030 Schaerbeek (30 avril 2012), COBEFF formation – 1030 Schaerbeek (14 mai 2012), Centre bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) – 1000 Bruxelles (23 mai 2012), Maison de Quartier d'Helmet – 1030 Schaerbeek (24 mai 2012), Provincie Vlaams-Brabant – sociale dienst – Leuven (29 mai 2012), Centre bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) – 1000 Bruxelles (4 juillet, 3 en 4 octobre 2012), groupe d'entrepreneurs suédois (11 octobre 2012).

B.1.2. Visites guidées sous la conduite de parlementaires ou de groupes politiques:

Mme Els Ampe – Open VLD (22 et 29 octobre, 19 et 26 novembre 2011);
Mme Danièle Caron – cdH (3 mars, 28 avril, 12 mai 2012);
M. René Coppens – Open VLD (8 octobre 2011 et 31 mars 2012);
Mme Julie de Groote – cdH (28 janvier 2012);
M. Serge de Patoul – FDF (22 octobre, 26 novembre, 10 décembre 2011 et 14 et 28 janvier, 24 et 28 mars, 21 avril, 12 mai 2012);
M. Paul De Ridder – N-VA (28 mars 2012);
Mme Béatrice Fraiteur – FDF (31 mars 2012);
M. Jamal Ikazban – PS (16 novembre 2011);
M. Alain Maron – Ecolo (10 janvier 2012);
M. Herman Mennekens – Open VLD (12 novembre 2011);
M. Ahmed Mouhssin – Ecolo (17 mars 2012)
Mme Olivia P'Tito – PS (23 novembre 2011 et 18 janvier, 21 mars 2012);
Mme Françoise Schepmans – MR (13 octobre 2011);
Mme Viviane Teitelbaum – MR (15 et 29 octobre, 19 novembre, 3 décembre 2011);
Mme Barbara Trachte – Ecolo (21 janvier 2012);
M. Jef Van Damme – sp.a (23 avril 2012);

—

Groupe PS (26 janvier 2012);
Groupe Groen (17 février, 25 avril 2012);
Groupe sp.a (27 mars 2012);
Groupe Ecolo (19 juin 2012).

B.2. Jeu de rôle « Democracity » – 22 séances avec quelque 500 jeunes

Démocracity est un jeu de rôle éducatif destiné aux 10 à 15 ans. Les jeunes «parlementaires» construisent ensemble, par le biais de la concertation et de l'argumentation, leur ville idéale. Un vote en séance plénière suit la discussion en commission.

A travers ce jeu de rôle, le parlement bruxellois souhaite familiariser, de manière ludique, les élèves au fonctionnement d'un parlement et à la prise de décision démocratique afin de les inciter à devenir de jeunes citoyens critiques.

Ci-dessous une liste des écoles qui ont participé à une séance de «Democracity» durant l'année parlementaire 2011 – 2012:

Ecoles primaires: School van de Ursulinen –1081 Koekelberg (29 septembre 2011), Ecole Saint-Job – 1180 Uccle (11 octobre 2011), Vrije lagere school Mater Dei – 1150 Woluwé-Saint-Pierre (10 novembre 2011), Stedelijke basischool 't Klavertjevier – 1000 Bruxelles (23 novembre 2011), Vrije lagere school Mater Dei – 1150 Woluwe-Saint-Pierre (24 novembre 2011), Ecole communale Henri Lonnay – Ans (29 novembre 2011), Ecole Saint-Job – 1180 Uccle (6 décembre 2011), Ecole Messidor – 1180 Uccle (17 et 24 janvier 2012), Ecole Armand Swartenbrouck – 1081 Koekelberg (16 février 2012), GO 't Plant'Zoentje – 1020 Laeken (29 février 2012), Basisschool Floralia – 1200 Woluwé-Saint-Lambert (1 mars 2012), GO 't Plant'Zoentje – 1020 Laeken (7 mars 2012), Sint-Jan Berchmanscollege – 1000 Bruxelles (13 mars 2012), Unescoschool – 1081 Koekelberg (20 et 29 mars 2012), Basisschool Lucerna – 1070 Anderlecht (3 mai 2012), Ecole Armand Swartenbrouck – 1081 Koekelberg (15 mai 2012).

Ecoles secondaires: TechOV-school – Vilvoorde (18 janvier 2012); Institut de la Vierge fidèle – 1030 Schaerbeek (7 février 2012), Institut Saint-Joseph – 1040 Etterbeek (6 mars 2012), Don Bosco Groot-Bijgaarden (24 avril 2012).

C. RELATIONS INTERNATIONALES

C.1. Accueil de délégations étrangères

- ***Visite de l'Ambassadeur d'Indonésie*** (Bruxelles, le 5 mars 2012)

Le lundi 5 mars 2012, la présidente Françoise Dupuis a reçu l'ambassadeur d'Indonésie, M. Arif Havas Gegroseno.

L'entretien a essentiellement porté sur la ratification par l'assemblée du PCA (Partnership Cooperation Agreement), un accord de coopération entre l'UE et l'Indonésie.

Cet accord comprend un volet économique dont la mise en oeuvre est soumise, par l'UE, à des normes de respect en matière d'environnement, de droits de l'homme, de non prolifération d'armes spécifiques … .

- ***Visite d'une délégation de l'Assemblée constituante tunisienne*** (Bruxelles, le 13 juin 2012)

La présidente Françoise Dupuis et le premier vice-président Walter Vandenbossche ont reçu le mercredi 13 juin 2012 une délégation de membres de l'Assemblée constituante tunisienne, emmenée par son président M. Badredine Abdelkefi, en visite d'étude en Belgique du 11 au 16 juin.

Soutenue et encadrée par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), la visite d'étude avait pour objectif d'évaluer les différentes formes de relations entre une assemblée parlementaire et la société civile afin de les adapter au contexte tunisien et d'instaurer un mécanisme de dialogue entre les différents acteurs concernés, un dialogue essentiel dans le processus d'élaboration d'une nouvelle Constitution et de réformes institutionnelles.

- ***Visite d'une délégation du Trentin-Haut-Adige*** (Bruxelles, le 19 juin 2012)

La présidente Françoise Dupuis a reçu le mardi 19 juin 2012 une délégation du Conseil régional du Trentin-Haut-Adige, emmenée par sa présidente Mme Rosa Zelger Thaler.

L'Italie compte cent et deux provinces réparties en vingt régions. Cinq de celles-ci, dont le Trentin-Haut-Adige, bénéficient d'un statut spécial qui leur confère une autonomie législative.

Région autonome d'un million d'habitants, composée de deux provinces, Bolzano et Trento, le Trentin-Haut-Adige, est officiellement bilingue italien/allemand.

L'entretien a porté d'une part sur les mécanismes nécessaires au fonctionnement d'une institution bi-communautaire, et d'autre part sur la transposition des directives européennes et sur la subsidiarité.
Les deux assemblées régionales sont membres de la CALRE, conférence des assemblées législatives des Régions d'Europe. Les deux présidentes avaient eu un premier contact le 31 mai 2012 à Innsbruck lors d'une conférence de la CALRE.

Visite d'une délégation de l'Assemblée du Kosovo (Bruxelles, le 4 juillet 2012)

Le mercredi 4 juillet 2012, la présidente Françoise Dupuis a reçu une délégation de l'Assemblée du Kosovo, emmenée par Mme Suzan Novobrdali, présidente de la Commission des droits de l'homme, l'égalité des genres, des personnes disparues et des pétitions et par M. Goran Marinkovic, président de la Commission pour la défense des droits et intérêts des Communautés.

Encadré par l'OSCE (organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), le voyage d'étude de l'Assemblée du Kosovo devait informer les membres des deux Commissions, engagées dans l'élaboration d'amendements à la loi antidiscrimination adoptée par l'Assemblée kosovar en 2004, sur les bonnes pratiques mises en oeuvre par d'autres instances européennes en la matière.

Les échanges ont essentiellement porté sur une analyse des institutions bruxelloises, pourvues de mécanismes garantissant les droits et la protection des minorités.

Visite d'une délégation de l'Assemblée nationale du Bénin (Bruxelles, le 13 juillet 2012)

La présidente du parlement a reçu le vendredi 13 juillet une délégation de l'Assemblée nationale du Bénin, emmenée par son président M. Mathurin Coffi Nago, présente à Bruxelles dans le cadre de la trente-huitième session de l'Association parlementaire de la Francophonie (AFP).

L'entretien a porté sur les programmes de coopération en cours entre les deux pays dans des domaines aussi divers que l'agriculture et l'éducation.

Le parlement béninois examine un important projet de réforme institutionnelle ; les parlementaires ont manifesté un intérêt pour la sixième réforme de l'État belge en cours et plus particulièrement pour son volet bruxellois.

Visite d'une délégation de la "National Conference of State Legislatures (NCSL)" (Bruxelles, le 21 septembre 2012)

Dans le cadre d'une visite de travail en Belgique du 12 au 24 septembre 2012, une délégation de la "National Conference of State Legislatures" conduite par son président M. Stephen Morris, sénateur du Kansas, s'est entretenue avec la présidente Françoise Dupuis.

La NCSL est une organisation non gouvernementale au service des législateurs des 50 États des États-Unis d'Amerique, qui leur fournit une assistance technique et crée des opportunités d'échanges d'idées, d'expériences et de discussions sur des sujets et compétences communs.

L'entrevue s'est déroulée le vendredi 21 septembre 2012 et a porté, entre autre, sur les points suivants :

- La structure fédérale de la Belgique et le fonctionnement des institutions bruxelloises;
- Bruxelles, capitale de l' Union européenne;
- La coopération transfrontalière entre les régions européennes.
- Les défis que représentent le "boom" démographique et le rajeunissement de la population bruxelloise en termes d'infrastructures et d'enseignement.

Visite d'une délégation de l'Assemblée de la Ville de Zagreb
(Bruxelles, le 8 octobre 2012)

Une délégation de l'Assemblée de la Ville de Zagreb a été reçue le lundi 8 octobre 2012 par la présidente.

La délégation était emmenée par M. Davor Bernardic, Président de l'assemblée.

La rencontre a porté sur la structure fédérale de la Belgique et sur le fonctionnement des institutions bruxelloises. Le système de financement des entités fédérées et les ressources financières de la Région de Bruxelles-Capitale étaient d'autres points à l'ordre du jour.

C.2. Déplacements en Belgique et à l'étranger

C.2.1. Déplacements des commissions du parlement

Commission de l'Infrastructure, chargée des travaux publics et des communications

1. Visite de la commission au centre Iris TL du Port de Bruxelles (16 mai 2012)
Suite à une demande formulée lors de l'examen annuel du budget, au mois de novembre 2011, la ministre en charge du Port de Bruxelles a invité les membres de la commission à visiter les installations du centre de formation «Transport et Logistique» situé dans les infrastructures du Port, à Anderlecht. Les députés ont pu assister aux différents exercices proposés lors de la formation des conducteurs de chariots élévateurs (*clarkistes*).

2. Visite de la commission au siège de la STIB, sur le thème de la lutte contre les nuisances sonores et les vibrations (19 juin 2012)
Au cours de cette visite, les membres de la commission ont été reçus par le directeur-général ff. de la STIB, et ont assisté à un exposé sur la lutte contre les nuisances sonores lors du placement des nouvelles infrastructures ferrées, qu'elles soient en surface ou en souterrain. A la suite de cet exposé, les députés ont pu assister à une démonstration de prise de mesures relatives au bruit et aux vibrations des différents véhicules ferrés passant dans la rue Royale.

3. Visite de la commission sur un chantier de pose des rails de tram (5 juillet 2012)
Lors de cette visite, les députés ont pu avoir la démonstration pratique des principes exposés lors de la rencontre du 19 juin 2012 concernant la lutte contre les nuisances sonores et les vibrations. La commission s'est rendue avenue Charles Woeste, à Jette, où un vaste chantier de remplacement des voies de la ligne de tram 51 avait lieu. Les députés ont pu observer le travail de pose des éléments préfabriqués de rails enrobés dans du béton, et ont pu assister au travail délicat de soudure des éléments de voie.

Commission de l'Environnement, de la Conservation de la Nature, de la Politique de l'Eau et de l'Energie

Visite de bâtiments exemplaires en Région de Bruxelles-Capitale (22 mai 2012)
La commission a visité l'immeuble de bureaux passif «Aeropolis II» situé avenue Urbain Britsiers à Schaerbeek, réalisé en 2010, ainsi que l'immeuble à appartements «L'Espoir» situé rue Fin à Molenbeek, réalisé en 2009 et dont le maître d'ouvrage était le Fonds du Logement. Ce dernier projet a permis à quatorze familles à bas revenus regroupées au sein d'une association d'acquérir un logement dans le cadre d'un contrat de quartier. Au total, 156 projets ont été réalisés de 2007 à 2011, visant toutes les catégories de maîtres d'ouvrage et de bâtiments (constructions et rénovations), pour un gain en énergie de 75 %.

C.2.2. Participation à des réunions internationales

Quinzième assemblée générale de la CALRE (l'Aquila, 25 et 26 novembre 2011)

La quinzième assemblée générale de la CALRE (Conférence des Assemblées Législatives des Régions d'Europe) s'est déroulée à l'Aquila les 25 et 26 novembre 2011.

Dans leur déclaration finale, les présidentes et présidents des assemblées des Régions d'Europe estiment que la situation de crise que traverse l'Europe nécessite des réponses adéquates à tous les niveaux de pouvoir – supranational, national et régional – afin de faire face aux défis liés à la faible croissance, de consolider les mesures de redressement économique, de gérer l'immigration et de restaurer la confiance des citoyens en leurs institutions.

Les États membres de l'Union européenne ont besoin de finances publiques saines. Les élus des assemblées régionales souhaitent qu'une nouvelle culture de stabilité monétaire européenne prenne en compte l'échelon régional pour inciter les Régions à pouvoir législatif à une efficacité accrue et à une rationalisation en matière de dépenses publiques susceptible d'endiguer la hausse des déficits et de restaurer confiance et progrès à l'intérieur de la zone euro.

Par ailleurs, certaines zones frontalières de l'Europe subissent de plein fouet les conséquences d'une situation géopolitique instable. L'Union européenne doit y faire face par la mise en oeuvre de politiques basées sur la solidarité. La politique étrangère européenne doit être consolidée et tous les acteurs, y compris les autorités régionales et locales ainsi que la société civile, ont un rôle à y jouer.

Conçue comme un projet inclusif, l'Europe a démontré sa capacité à assurer aux citoyens, paix, sécurité et prospérité durant ces 50 dernières années. La décentralisation et la subsidiarité sont des éléments qui ont contribué à ce succès. Ancrées au plus proche des citoyens, les institutions régionales ont la légitimité d'un lien plus proche et plus direct avec eux. La moité des Européens bénéficient au quotidien de cette réalité institutionnelle qui devrait encore se développer dans les prochaines décennies au profit de l'autre moitié.

Des régions plus fortes sont la base d'une Europe plus forte. Les présidentes et les présidents des assemblées législatives d'Europe s'engagent à unir leurs forces et expériences, à échanger leurs bonnes pratiques afin de pouvoir servir les citoyens et de rencontrer au mieux leurs besoins.

Le parlement Benelux

Le Benelux (acronyme de Belgique, Nederland, Luxembourg) est une union économique entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Ces trois États se sont unis à la fin de la Seconde Guerre mondiale, pour former une entité économique plus forte face à des pays voisins plus grands.

Le Conseil interparlementaire Benelux (parlement Benelux) rend des avis aux trois gouvernements afin d'améliorer et de stimuler la coopération économique et transfrontalière entre les trois pays.

Sept membres de la Chambre des représentants, trois membres du Sénat, cinq membres du parlement flamand, deux membres du parlement de la Communauté française, deux membres du parlement wallon, un membre du parlement bruxellois et un membre du parlement de la Communauté germanophone siègent au sein du parlement Benelux au côté de 21 élus néerlandais et de sept élus luxembourgeois.

M. Willem Draps (MR) siège au Conseil interparlementaire Benelux comme membre du parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Les séances plénières du parlement se tiennent alternativement (par tranche de deux ans) à Bruxelles, La Haye ou Luxembourg.

Les séances plénières des 16 et 17 décembre 2011 se sont tenues à La Haye sous la présidence de M. Jack Biskop (Pays-Bas). Après l'approbation du 55e rapport commun des gouvernements sur la réalisation et le fonctionnement de l'Union économique entre les trois États, l'ordre du jour a notamment porté sur la coopération entre les trois pays en matière de défense, sur la sécurité alimentaire, la sécurité nucléaire, la cybercriminalité, la politique des grandes villes, les politiques mises en oeuvre par les trois pays en matière de fin de vie, les mesures fiscales en matière d'économie d'énergie.

Les séances plénières des 23 et 24 mars 2012 se sont également tenues à La Haye. La coopération en matière de défense, l'analyse des conséquences de la crise dans la zone euro, les synergies en matières de contrôle aérien, les potentialités des agrocarburants et de la biomasse ont alimenté les débats.

Les séances plénières des 15 et 16 juin 2012 enfin ont eu lieu au Palais de la Nation à Bruxelles en présence d'observateurs de l'Assemblée balte, du Conseil nordique, de parlementaires de Géorgie, d'Ukraine, de l'Azerbaïdjan et de la Moldavie, regroupés en Assemblée GUAM.

Les députés ont concentré leurs travaux sur l'harmonisation des législations en matière de cybercriminalité et de fraude fiscale et sociale.

M. Willem Draps, délégué du parlement bruxellois auprès du parlement Benelux et président de la Commission des finances de cette assemblée, a présenté le rapport de la conférence «La fraude fiscale et sociale» qu'il avait réunie à La Haye le 20 avril.

La politique extérieure du Benelux, la coopération avec l'Assemblée balte, la Rhénanie du Nord-Westphalie et l 'Assemblée GUAM et la poursuite des travaux sur la coopération en matière de défense ont complété l'ordre du jour.

En 2013-2014, le parlement Benelux se réunira à Luxembourg.

Vous trouverez les comptes-rendus de ces trois séances sur le site www.benelux-parlement.eu dans la rubrique documents.

Salon: « La remise des clefs
à Saint Pierre »,
Atelier de Jean Parmentiers,
Bruxelles (1655-1680)

D. OCCUPATIONS DES SALLES ET ÉVÉNEMENTS

L'occupation des salles et locaux du parlement est conditionnée au respect de critères stricts et limitatifs fixés par le Bureau du parlement, qui prend toute décision en la matière.

D.1. Occupations des salles

Occupations pour des activités du parlement bruxellois

date	activité	salle
12 janvier 2012	Réception de Nouvel An	salle des glaces
28 février 2012	Activité citoyenne - « Journée du souvenir »	hémicycle
17 avril 2012	Journée des parlements	parcours dans le bâtiment
5 mai 2012	Fête de l'Iris - réception	salle des glaces et salons
6 mai 2012	Fête de l'Iris - journée portes ouvertes	parcours dans le bâtiment
10 mai 2012	Délégation de la Gay Pride – réception	grand salon
16 septembre 2012	Journées du Patrimoine	parcours dans le bâtiment

Occupations pour des activités des groupes politiques

date	activité	salle
9 novembre 2011	**Groupe Ecolo** - colloque « La ville durable »	hémicycle et salle des glaces
14 novembre 2011	**Groupe N-VA** - soirée de discussion sur les élections communales à Bruxelles	salle polyvalente
8 décembre 2011	**Groupe FDF** - colloque « Le défi social bruxellois »	salle des glaces
14 janvier 2012	**Groupe cdH** - conférence avec l'Ambassadeur de Pologne	salle des glaces
16 février 2012	**Groupe cdH** – cycle de colloques « Les jeudis des aînés »	salle 201
1er mars 2012	**Groupe FDF** - colloque « Vieillissement de la population belge et bruxelloise, et plus particulièrement celle issue de l'immigration »	salle des glaces
28 mars 2012	**Groupe Ecolo** – colloque « Evaluation des politiques publiques et indicateurs alternatifs au PIB »	hémicycle et salle des glaces
24 avril 2012	**Groupe N-VA** – soirée de discussion sur la sécurité	salle polyvalente
9 mai 2012	**Groupe Groen** - colloque « Discrimination sur le marché du travail bruxellois »	hémicycle, salles 321, 323, salle polyvalente et salle des glaces

Occupations pour des activités initiées par des membres du gouvernement bruxellois

date	activité	salle
26 octobre 2011	**Secrétaire d'État B. De Lille** - congrés « Smart Regulation »	salle des glaces
14 novembre 2011	**Ministre Jean-Luc Vanraes** (membre du Collège de la VGC) - matinée d'étude consacrée à la formation et l'expérience professionnelle dans le secteur horeca	hémicycle, salles 201, 321, 323 et salle des glaces
22 novembre 2011	**Ministre Benoît Cerexhe** - présentation sur le thème : « santé publique ou santé médicale : impact des mesures prises par les autorités publiques sur la consommation d'alcool »	salle polyvalente
29 février 2012	**Ministre Evelyne Huytebroeck** - réception d'accueil officiel du Forum Environnement Eurocities	grand salon
16 avril 2012	**Ministre Guy Vanhengel** – réception dans le cadre de l'année « Brusselicious 2012 »	salle des glaces

Occupations pour des activités initiées par des tiers

date	activité	salle
6 octobre 2011	**INTEC-Brussel** – réunion à l'occasion de son 10e anniversaire	salle polyvalente
12 octobre 2011	**ALE-TS** - réception à l'occasion de la remise d'un costume à Manneken Pis	salle polyvalente
14 octobre 2011	**asbl SISAHM** - événement pour son 25e anniversaire	salle des glaces
29 novembre 2011	**ULB - colloque** « Les enjeux du logement étudiant à Bruxelles »	salle des glaces
12 janvier 2012	**asbl les Equipes populaires - colloque** « Les spécificités bruxelloises du parc locatif privé »	salle polyvalente
19 au 30 mars 2012	**IHECS** - exposition de photos sur les transports en commun régionaux	salle des glaces
7 et 14 mars 2012	**Conservatoire royal de Bruxelles** - concerts	grand salon
21 mars 2012	**Kras Brussel** - séance de clôture du scholierenparlement	hémicycle
14 au 22 avril 2012	**Conservatoire royal de Bruxelles** - le festival « Courants d'airs »	grand salon
9 mai 2012	**Green** - parlement des jeunes Bruxellois pour l'environnement	hémicycle
14 mai 2012	**ULB** - banquet à l'occasion de la remise des insignes de docteur honoris causa	salle des glaces
23 mai 2012	**Unicef Belgium** - rencontre de jeunes sur la pauvreté et l'enseignement dans le cadre du projet « What do you think »	hémicycle, salles 321, 323 et salle polyvalente
24 mai 2012	**Barreau de Bruxelles** - réception à l'occasion du 20e anniversaire de la Fédération des barreaux d'Europe	salle des glaces

D.2. Aperçu d'événements organisés par le parlement ou en collaboration avec d'autres organisations

- ***Saint-Nicolas à l'Hôpital des enfants Reine Fabiola*** – 6 décembre 2011

Le mardi 6 décembre 2011, le Bureau a offert une fête de Saint-Nicolas à des enfants traités à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.
Le Bureau du parlement était représenté par la présidente du parlement.

- **Une journée du souvenir pour 170 rhétoriciens** – 28 février 2012

La présidente Françoise Dupuis a reçu le mardi 28 février 170 rhétoriciens du Collège Notre Dame de la Paix (Namur) dans le cadre de l'organisation d'une «Journée du souvenir» axée sur la visite d'un lieu de mémoire, à cette occasion, le Fort de Breendonk.
Devant un auditoire bouleversé, M. Simon Gronowski, né en 1932, rescapé d'un convoi qui le conduisait de la caserne Dossin (Malines) à Auschwitz, où ont péri sa mère et sa soeur, a témoigné une heure durant d'une enfance brisée, d'une adolescence volée, d'une vie à reconstruire.
Suivirent une série de questions pertinentes et sensibles. Pour conclure, M. Gronowski a prié les jeunes de continuer à diffuser, où qu'il soient, un message de respect, d'ouverture à l'autre, de tolérance et de paix.

- ***Exposition 'In motion'*** – 19 au 30 mars 2012

Dans le cadre de leur formation, des étudiants de deuxième Master en Presse et Information de l'IHECS (Institut des Hautes Etudes des Communications sociales de Bruxelles situé rue de l'Etuve, à deux pas du parlement) ont réalisé des reportages et des travaux de photographie sur le thème de la mobilité (transports en commun), l'une des compétences régionales.

L'exposition «In motion» s'est tenue du lundi 19 mars au vendredi 30 mars 2012 dans la salle des glaces du parlement. Il s'agissait d'une seconde collaboration entre l'IHECS et le parlement bruxellois.

- ***"Concerts en collaboration avec le Conservatoire Royal de Bruxelles et le "Festival des Courants d'air de la scène"*** – *mars et avril 2012*

Le Bureau a mis le grand salon à disposition de l'asbl «Les spectacles du Conservatoire» pour y organiser des spectacles ou des concerts donnés par des étudiants du Conservatoire Royal de Bruxelles dont les locaux se trouvent rue du Chêne, à proximité du siège de l'assemblée.

Les 7 et 14 mars 2012, le grand salon du parlement a servi de décor pour «le salon musical et littéraire au 18 ème siècle», animé par les étudiants de musique ancienne du Conservatoire royal de Bruxelles avec au programme des oeuvres de François Couperin et d'Antonio Vivaldi entrecoupées par la lecture de lettres de Montesquieu et de Mme de Sévigné.
Le festival «Courant d'airs» s'est tenu dans le grand salon du samedi 14 avril au dimanche 22 avril 2012.

Tous les concerts étaient accessibles au public.

Journée des parlements – *17 avril* 2012

Le parlement bruxellois a participé le mardi 17 avril à la première «journée des parlements» au cours de laquelle 150 jeunes de 12 à 14 ans issus de toutes les régions du pays ont découvert, à Bruxelles, à travers un parcours ludique les parlements fédéral, régionaux et communautaires et leurs activités. Une centaine d'autres jeunes ont été reçus le même jour à Namur et à Eupen.

Cette première édition s'est terminée à la Chambre des Représentants où les élèves ont pu testé l'acquis de la journée par un quiz dont les questions ont été lues tour à tour par les présidentes et présidents des assemblées.

La fête de l'Iris et la journée portes ouvertes – 5 *et 6 mai 2012*

Le samedi 5 mai 2012, les discours et la réception officiëlle au parlement bruxellois et le concert sur la Place des Palais ont lancé l'édition 2012 de la Fête de l'Iris.

Le dimanche 6 mai, le parlement a ouvert ses portes de 11h à 18h : la présidente et les fonctionnaires présents ont éclairé des centaines de visiteurs sur la structure institutionnelle de la Région et sur la richesse architecturale et artistique du bâtiment. Des intermèdes musicaux – musique de chambre avec le «Quatuor cocasse», chorale de femmes avec la choral Anakrouse, musique folk avec l'ensemble «Un diable dans la Boîte», chant jazz avec l'académie de musique de Schaerbeek – ont animé cette journée.

Une délégation de la Gay Pride reçue au Parlement – *10 mai 2012*

Le jeudi 10 mai 2012, la présidente a reçu une délégation de la Belgian Pride.

Lors d'une brève allocution, Françoise Dupuis a rappelé les discriminations dont souffrent encore les personnes homosexuelles dans le monde.

En signe de solidarité, le Bureau a pris la décision d'arborer, du 10 ou 13 mai, le drapeau arc-en-ciel sur le toit du centre d'accueil et d'information.

Journées du Patrimoine – *16 septembre 2012*

Dans le cadre des Journées du patrimoine, le parlement a ouvert ses portes au public le dimanche 16 septembre de 10h à 18h.

L'édition 2012 des Journées du patrimoine a arrêté pour thème «L'art de construire» : la Région a l'ingénierie et les solutions techniques aux problèmes de construction qui ont permis l'évolution de l'architecture à travers les siècles.

Sous la conduite de guides spécialisés les visiteurs – quelque 2.000 personnes – ont pu découvrir le bâtiment sous cet angle.

Des membres du personnel ont accueilli les visiteurs tout au long de la journée et ont répondu aux questions plus institutionnelles de visiteurs.

SITE INTERNET

Parlement Bruxelles

http://www.parlementbruxelles.be/

Le parlement | Les Députés | Documents parlementaires | Actualités et événements | Activités et services | Contacts

Le Parlement de la Région de Bruxelles - Capitale est à votre service et vous ouvre grand ses portes

- Poser une question
- Visiter le parlement
- Assister aux séances
- Le calendrier des séances
- Écouter les débats en direct
- Les documents parlementaires

Les Députés & le gouvernement

Répartition des sièges

A propos du parlement

Une visite guidée pour maximum 15 personnes

Actualités & Événements

Belgian Pride 2012

Documents Parlementaires

Parlement Région Bruxelles

Assemblée réunie

Calendrier des séances *Semaine du 21 mai*

Lundi 21	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25
08:30	08:30 ARCC	08:30	08:30	08:30
09:30	09:30	09:30	09:30	09:30
14:00	14:00	14:00	14:00 ARCC	14:00
14:30	14:30	14:30	14:30	14:30

Le parlement | Les députés | Actualités et événements | Contacts | Documents parlementaires

Nous visiter

Copyright 2012, Parlement

SITE INTERNET DU PARLEMENT

Un nouveau site internet pour le parlement bruxellois : **www.parlbru.irisnet.be**

Une nouvelle ligne graphique, une navigation simplifiée, un accès plus performant et rapide à la recherche de documents parlementaires, l'information et l'actualité. Voici les principaux ingrédients du tout nouveau site internet du parlement bruxellois.

Le site internet est l'outil essentiel de communication du parlement. Le Bureau avait donc émis le souhait de rendre la page d'accueil plus attrayante aux visiteurs non avertis ou non habituels, le but étant d'amener un public plus large à visiter régulièrement le site.

Alimenté par tous les services, le site est tenu à jour par le webmestre sous l'autorité du directeur du service législatif.

Salle de commission 201:
« Echelle 1/1 »,
Richard Venlet

INFRASTRUCTURE ET LOGISTIQUE

A. CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE ADMINISTRATIF À LA RUE DU LOMBARD 77
B. PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (ÉCONOMIE D'ÉNERGIE)
C. TRAVAUX D'ENTRETIEN AU PARLEMENT
D. MESURES DE BONNE GESTION ENVIRONNEMENTALE
E. RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE DE VÉHICULES DU PARLEMENT

A. CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE ADMINISTRATIF À LA RUE DU LOMBARD 77

Les travaux de construction de l'immeuble administratif au 77 rue du Lombard ont débuté le 16 janvier 2012. Le délai d'exécution proposé par les Entreprises générales Jacques Delens, adjudicataire du marché, est de 13 mois. Le montant des travaux s'élève à 5.840.000 EUR hors TVA et honoraires.

Ce bâtiment, qui se veut exemplaire sur le plan énergétique et environnemental, a été conçu par le bureau d'architecture Cooparch – R.U., auteur de projet. Il devrait accueillir les bureaux de la Présidence et les services du greffe du parlement francophone bruxellois (PFB), le futur locataire. De la sorte, tous les services des Assemblées bruxelloises seraient réunis sur le site du Lombard.

La superficie nette totale des bureaux avoisinera 1.500 m². Cet immeuble comptera 7 niveaux (un sous-sol, un rez-de-chaussée rue, un rez-de-chaussée jardin et 5 étages).

Les travaux de terrassement, rempiètement et du gros-oeuvre des niveaux -1 et rez-de-chaussée se sont terminés juste avant les congés de la construction au début juillet 2012, de même que la construction de la dalle de sol du 1er étage.

A partir de ce moment, les travaux de construction du gros-oeuvre (voiles en béton, colonnes-poutres, escaliers, couvrants des hourdis et des dalles) durent trois semaines par niveau. Le placement et le raccordement des installations des techniques spéciales ont débuté à la mi-septembre 2012 et dureront jusqu'à la fin du chantier.

B. PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Les mesures prises pour économiser l'énergie ont été couronnées de succès. En effet, les consommations annuelles d'électricité et de gaz dans les bâtiments du parlement (surface : +/- 21.000 m²) sont en baisse depuis 6 ans comme nous le montrent les tableaux et les graphes ci-dessous.

B.1. Électricité

Graphique comparatif des consommations d'électricité (palais et bâtiment des groupes politiques au 57 rue du Lombard et au 14-16 rue du Chêne)

Années complètes (2007 à 2011)

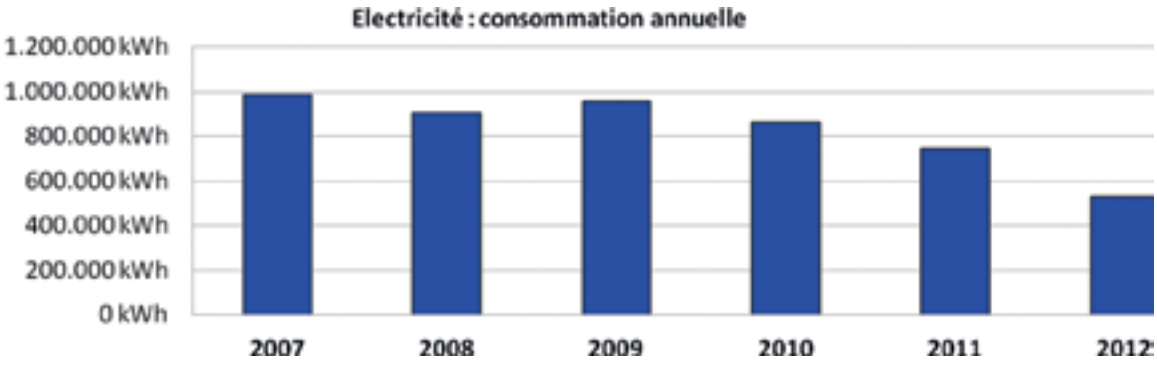

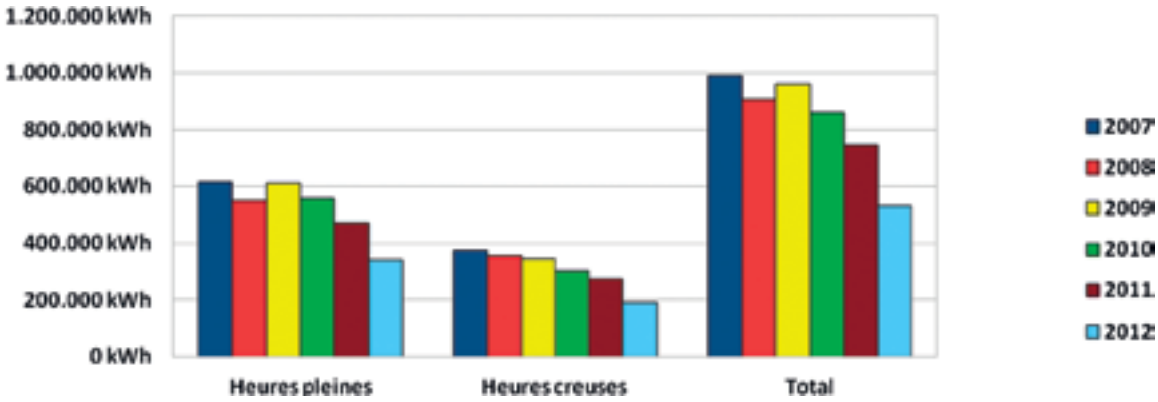

B.2. Gaz naturel

Tableau comparatif des consommations normalisées de gaz (palais et bâtiment des groupes politiques au 57 rue du Lombard et au 14-16 rue du Chêne)

Années complètes (2007 à 2011)

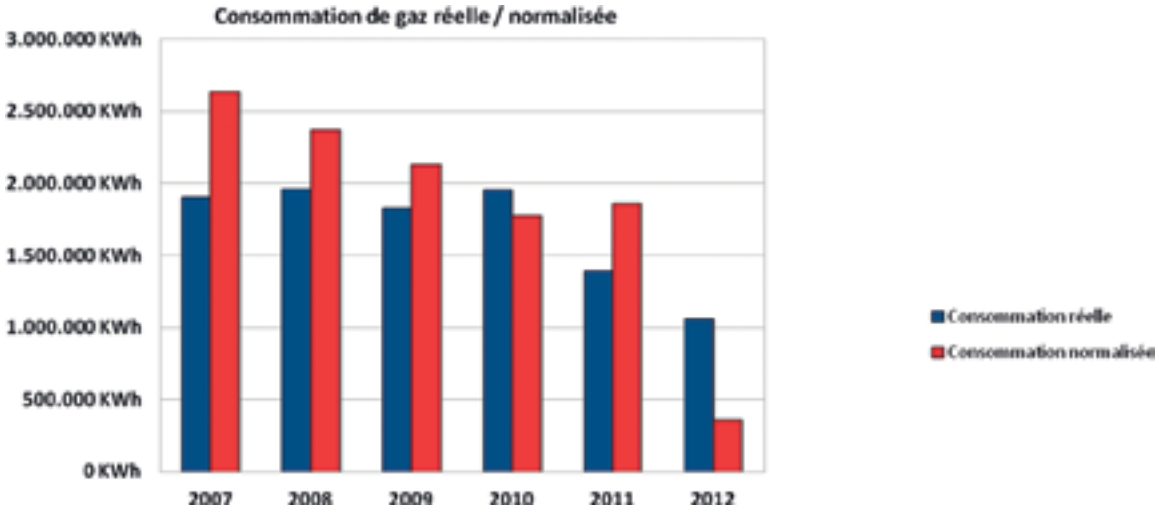

La consommation réelle est mesurée par le compteur de gaz - 1 m³ de gaz naturel pauvre correspond à 9,16 kWh (kilo Watt heure).

La consommation normalisée: normaliser la consommation, c'est la rendre insensible aux conditions climatiques. On ramène la consommation à ce qu'elle aurait été si le climat de l'année avait été celui d'une année moyenne. C'est une condition indispensable pour comparer la consommation d'une année à l'autre sans pénaliser les années plus froides (durant lesquelles on doit forcément chauffer davantage les bâtiments et donc consommer plus).

On peut calculer la consommation normalisée par une simple règle de trois: consommation normalisée = consommation réelle x degrés jours normaux du lieu / degré jours du lieu de la période d'observation.

C. TRAVAUX D'ENTRETIEN AU PARLEMENT

C.1. Travaux d'entretien réalisés

Durant l'année 2011-2012, de grands travaux de rafraîchissement et d'amélioration des performances énergétiques ont eu lieu dans les bâtiments du parlement bruxellois.

1° Travaux de remise en état des vitrages

Les anciens vitrages (simple vitrage) sur la façade du bâtiment des groupes politiques au 14-16 rue du Chêne ont été remplacés en 2011-2012. Les anciens châssis en acier ont été maintenus et ont été restaurés.

2° Travaux de modernisation des installations électriques au 57 rue du Lombard

Ces travaux incluent le raccordement à la cabine haute tension existante du 14-16 rue du Chêne, le remplacement des tableaux électriques à tous les étages et le placement d'une alimentation de secours.

D. MESURES DE BONNE GESTION ENVIRONNEMENTALE

Le parlement continue à contribuer au processus de bonne gestion environnementale.

Principaux efforts consentis au cours de l'année écoulée :
- remise d'un plan de déplacements d'entreprise à Bruxelles Environnement;
- introduction d'une indemnité vélo;
- désignation d'un coordinateur mobilité;
- adaptation du plan d'accès sur le site internet du parlement en un plan d'accès multimodal;
- sensibilisation des membres du personnel aux modes de transport respectueux de l'environnement (Villo!, itinéraires cyclables et de promenade, randonnée vélo annuelle, voitures partagées, covoiturage);
- sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie;
- rationalisation des compteurs électriques du bâtiment des groupes politiques au 57 rue du Lombard.

Toutes ces mesures concourent à rendre le parlement moins énergivore et donc plus économe; elles n'ont un impact réel qu'avec la collaboration active de tous. Pour une "entreprise" de 360 personnes, l'impact est loin d'être négligeable.

E. RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE DE VÉHICULES DU PARLEMENT

En 2012, le parlement a renouvelé sa flotte de véhicules, à savoir deux véhicules pour les services et deux véhicules pour la présidence et la première vice-présidence.

En ce qui concerne les véhicules de service, la priorité est allée à la sélection de véhicules fonctionnels et respectueux de l'environnement : une Toyota Prius en leasing au parlement a été achetée et une seconde Toyota Prius de la nouvelle gamme (Prius Plus) a été commandée sous forme de leasing. Ces deux véhicules fonctionnent avec une motorisation hybride (essence/électricité) ce qui réduit d'autant la consommation et, partant, le rejet de CO2.

En ce qui concerne les véhicules de fonction, l'accent a été mis sur le prix, tout en fixant des normes de rejet de CO2 drastiques. Les deux véhicules de marque Audi (modèle A6) font l'objet d'un leasing pour les quatre prochaines années.

PERSONNEL ET GROUPES POLITIQUES

A. SERVICES
B. GROUPES POLITIQUES
C. DÉPUTÉS

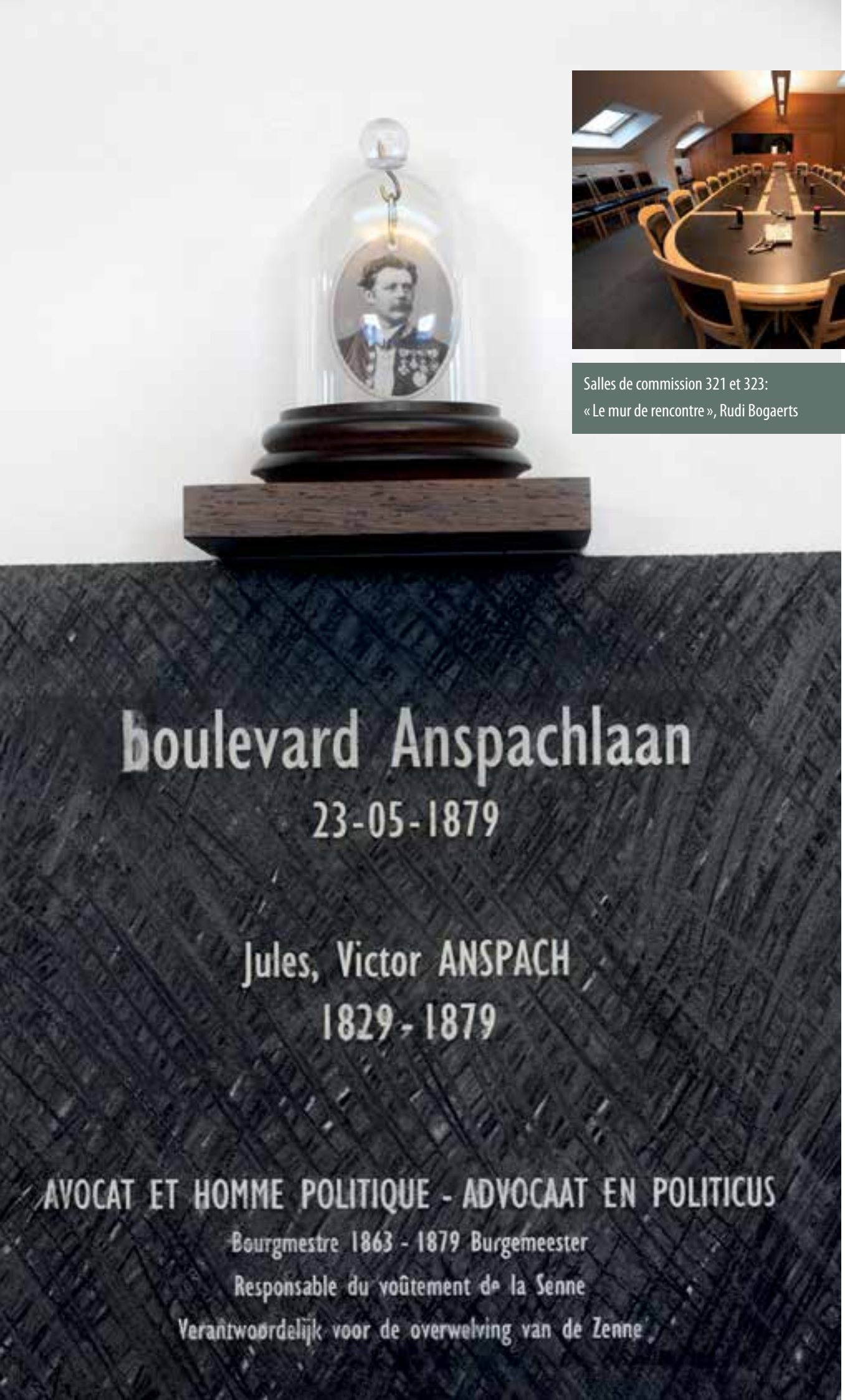

Salles de commission 321 et 323:
« Le mur de rencontre », Rudi Bogaerts

A. SERVICES

A.1. Organigramme

Voir annexes

A.2. Services du Parlement

Les services constituent le Greffe et sont communs au parlement régional et à l'assemblée réunie; ils sont dirigés par le greffier. Celui-ci est assisté et, en cas de nécessité, remplacé par le greffier adjoint. Le greffier et le greffier adjoint doivent appartenir à des rôles linguistiques différents et connaître suffisamment l'autre langue nationale.

Le greffier, nommé par le parlement, a rang de secrétaire général. Il tient les archives du parlement et en exécute les décisions. Au nom du Bureau, il a autorité sur le personnel.
Il assiste aux séances du parlement et aux réunions du Bureau et du Bureau élargi, et conseille le président et les députés sur l'interprétation des règles et de la jurisprudence parlementaires.

Services (rue du Chêne, 22)
Adresse postale: parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, 1005 Bruxelles
Téléphone: 02 549 62 11 - Télécopieur: 02 549 62 12
Courriel: greffe@parlbru.irisnet.be

Secrétaire général (greffier)
M. Serge Govaert
Téléphone: 02 549 62 97 - Télécopieur: 02 549 62 12
Courriel: greffe@parlbru.irisnet.be

Directeur général (greffier adjoint)
M. Michel Beerlandt
Téléphone: 02 549 62 97 - Télécopieur: 02 549 62 12
Courriel: greffe@parlbru.irisnet.be

Les services sont composés du secrétariat général et du service des relations publiques et internationales, du service du personnel et des finances, du service législatif, du service des comptes rendus et du service de l'infrastructure et de la logistique.

Secrétariat général et service des relations publiques

Le secrétariat général comprend le greffier et le greffier adjoint et le personnel qui assure leur secrétariat. Le service des relations publiques dépend directement du secrétariat général et est en charge du protocole, des relations avec la presse, de l'accréditation des journalistes officiels, des relations internationales, des publications, de l'organisation des visites et des portes ouvertes, de l'éducation à la citoyenneté, des réceptions et événements.

Relations publiques et internationales :
Chef de service : Mme Dominique Desprechins (première conseillère)
Secrétariat: téléphone: 02 549 62 04 - Courriel: relationspubliques@parlbru.irisnet.be

Direction du personnel et des finances

Service du personnel et des contentieux **:** en charge du calcul et de la liquidation des salaires et indemnités des députés, des membres du personnel des services permanents, des collaborateurs de la présidence et de la première vice-présidence et de la seule liquidation des salaires des collaborateurs individuels des députés et des collaborateurs des groupes politiques ainsi que de la distribution des chèques-repas qui leurs sont octroyés. Il s'occupe également des charges fiscales et sociales, des assurances, du service social, des cours et des formations,…

Anciens députés : responsable du calcul et de la liquidation des pensions de retraite aux anciens députés à charge de l'ASBL Caisse de retraite.

Service des Finances et comptabilité : établit le budget et effectue les contrôles budgétaires et les ajustements du budget du Parlement, exécute les paiements, recouvre les recettes, gère la trésorerie, établit les comptes annuels, …

Chef de service: M. Dirk Lichtert (directeur d'administration)
Contacts: Secrétariat : 02 549 62 02
Personnel et contentieux: personnel@parlbru.irisnet.be
Finances et comptabilité: comptabilité@parlbru.irisnet.be
Anciens députés : caissederetraite@parlbru.irisnet.be

Direction des services législatifs

Séances plénières: établit l'ordre du jour des séances plénières conformément aux décisions du Bureau élargi, les guides du président, gère les amendements, les interpellations, les questions orales et écrites.

Commissions et études : prépare les réunions de commissions et en rédige les procès-verbaux.

Données législatives en documentation **:** gère entre autres la bibliothèque, les documents parlementaires, la mise à jour du site internet.

Traduction vers le néerlandais

Traduction vers le français

Chef de service : M. Patrick Vanleemputten (directeur d'administration)
Contacts : Secrétariat : 02 549 62 86
Séances plénières: seancesplenieres@parlbru.irisnet.be
Commissions & études: commissions@parlbru.irisnet.be
Données législatives et documentation: documentation@parlbru.irisnet.be
Traduction vers le néerlandais: traductionfr@parlbru.irisnet.be
Traduction vers le français: traductionnl@parlbru.irisnet.be

Direction de l'infrastructure et de la logistique

Gestion administrative: gère l'équipement (meubles, oeuvres d'art, …) dans les locaux, les dossiers administratifs de la gestion des bâtiments (assurances, impôts, …), établit les bons de commande, gère les réservations des salles de réunion, le suivi des commandes, les abonnements STIB/MTB, les plaques P, les parkings, l'inventaire, les listes téléphoniques.

Service technique: gère l'entretien des bâtiments et des installations électriques, sanitaires et de sécurité, le chauffage, les installations de téléphonie, les fax, les photocopieuses, les installations de vote,…

Service de l'informatique[1]*:* assure l'assistance du personnel à l'utilisation du matériel et des logiciels, achète les nouveaux matériels et logiciels, analyse et programme des applications, gère le réseau, assure les formations spécialisées, …

Logistique: Il s'agit des huissiers, de l'économat, de la téléphonie, de l'accueil, de l'expédition, de la cuisine et du garage.

Chef de service: Mme Joëlle Rosenoër (directrice d'administration)
Contacts : Secrétariat: 02 549 62 38
Gestion administrative: gestionadministrative@parlbru.irisnet.be
Service technique: servicetechnique@parlbru.irisnet.be
Informatique: informatique@parlbru.irisnet.be
Economat: economat@parlbru.irisnet.be
Expédition & imprimerie: expedition@parlbru.irisnet.be

Direction des comptes rendus

Cette direction est chargée de la rédaction du compte rendu intégral des débats en séance plénière et des réunions de commission au cours desquelles sont examinées des interpellations et des questions orales. Elle assure ensuite la traduction résumée des interventions, la mise en page des comptes rendus et leur publication sur le site internet du parlement bruxellois.

Chef de service: Mme Anne Van Asbroeck (directeur d'administration)
Contact: Secrétariat: 02 549 68 02
criv@parlbru.irisnet.be

[1] Transféré temporairement à la Direction du personnel et des finances (jusqu'au 30 mai 2013).

• Répartition des membres du personnel

Par niveau

Niveau A	39
Niveau B 1	22,5
Niveau B 2	6
Niveau C	56
Total	**123,5 ETP** (équivalent temps plein)

Par sexe : Hommes : 72 (54,14 %) - Femmes : 61 (45,87 %)

Par âge :

Tranche d'âge	Nombre
20 < A ≤ 30	3
30 < A ≤ 40	19
40 < A ≤ 50	50
50 < A ≤ 60	52
60 < A	9
	133

L'âge moyen des membres du personnel est de 48 ans.

• le cabinet de la présidence et de la première vice-présidence

Contacts:

Cabinet de la présidente

Directeur de cabinet : Mme Khadija El Hajjaji
Téléphone: 02 549 63 31 - Télécopieur: 02 549 63 35
Courriel: fdupuis@parlbru.irisnet.be

Cabinet du premier vice-président

Directeur de cabinet : M. Samad Guessous
Téléphone: 02 549 63 41 - Télécopieur: 02 549 63 50
Courriel: wvandenbossche@bruparl.irisnet.be

Le Conseil de direction

Composition :
M. Serge Govaert, greffier
M. Michel Beerlandt, greffier adjoint
Mmes Anne Van Asbroeck, Joëlle Rosenoer et MM. Patrick Vanleemputten, Dirk Lichtert, directeurs d'administration.

Le conseil de direction peut notamment émettre un avis sur les propositions des autorités du parlement relatives au statut du personnel, à une catégorie de personnel ainsi que sur les propositions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services.

Le Comité du personnel

Composition :
M. Luc De Vos, président
Mme Peggy De Cock, vice-présidente
M. Thierry Mommer, secrétaire
M. Jean-Pierre Cornelissen
M. Vincent Delannoy
M. Vincent Demarteau
M. Laurent Lefèvre
M. Michel Lenoir
Mme Franca School
M. Ghislain Schreiden

Le Comité du personnel représente les intérêts du personnel auprès des autorités du parlement et assure le contact entre les autorités du parlement et le personnel. Il porte à la connaissance des autorités du parlement toute difficulté d'ordre général relative à l'application et à l'interprétation du statut du personnel; il peut être consulté sur toute difficulté de cette nature.

Il peut soumettre des avis et des suggestions aux autorités du parlement ou être consulté par celles-ci sur l'organisation et le fonctionnement des services, sur le bien-être au travail au sens des lois et arrêtés applicables en la matière et en général sur les conditions de travail du personnel, à l'exclusion des promotions et des procédures disciplinaires.

B. GROUPES POLITIQUES

- **Chefs des groupes:** voir page 11
- **Adresse postale:** 1005 Bruxelles (ne mentionner ni rue ni numéro)
- **Secrétariats:**

PS
Secrétaire de groupe:
Stéphane VANOMMESLAEGHE
Téléphone: 02 549 69 76
E-mail: ps@parlbru.irisnet.be
Secrétariat: Rue du Chêne 14, 4ième étage

ECOLO
Secrétaire de groupe: Thibaud WYNGAARD
Téléphone: 02 549 69 14
E-mail: ecolo@parlbru.irisnet.be
Secrétariat: Rue du Chêne 14, 2ième étage

MR
Secrétaire de groupe: Bernard DHONDT
Téléphone: 02 549 65 85
E-mail: mr@parlbru.irisnet.be
Secrétariat: Rue du Lombard 57, 6ième étage

FDF
Secrétaire de groupe: Marc LOEWENSTEIN
Téléphone: 02 549 66 22
E-mail: fdf@parlbru.irisnet.be
Secrétariat: Rue du Lombard 57, 9ième étage

cdH
Secrétaire de groupe: Laurent HACKEN
Téléphone: 02 549 68 85
E-mail: cdh@parlbru.irisnet.be
Adresse: Rue du Chêne 14, 1ier étage

Open VLD
Secrétaire de groupe: Johan BASILIADES
Téléphone: 02 549 66 60
E-mail: vld@bruparl.irisnet.be
Secrétariat: Rue du Lombard 57, 4ième étage

sp.a
Secrétaire de groupe: Pieter VAN DAMME
Téléphone: 02 549 66 55
E-mail: sp.a@bruparl.irisnet.be
Secrétariat: Rue du Lombard 57, 2ième étage

CD&V
Secrétaire de groupe: Iris DEPOORTER
Téléphone: 02 549 66 58
E-mail: cd&v@bruparl.irisnet.be
Secrétariat: Rue du Lombard 57, 2ième étage

Groen
Secrétaire de groupe: Nathalie DE SWAEF
Téléphone: 02 549 66 64
E-mail: groen@bruparl.irisnet.be
Secrétariat: Rue du Lombard 57, 3ième étage

N-VA
Secrétaire de groupe: Lieven DE ROUCK
Téléphone: 02 549 66 39
E-mail: paul.deridder@n-va.be
Secrétariat: Rue du Lombard 57, 3ième étage

Vlaams Belang
Téléphone: 02 549 66 63
Courriel: vlaamsbelang@bruparl.irisnet.be
Secrétariat: Rue du Lombard 57, 1ier étage

- **Collaborateurs**

– 94 collaborateurs individuels à temps plein (chaque député a droit à un collaborateur à temps plein; un président de groupe a droit à un collaborateur à mi-temps supplémentaire);
– 11 secrétaires de groupes (un par groupe politique reconnu) et 1 secrétaire de groupe adjoint;
– 12 collaborateurs universitaires (un par tranche de 5 membres dans le groupe, dont sont issus les secrétaires adjoints).

C. DÉPUTÉS

- **liste alphabétique** (le 17/10/2012)

1	AHIDAR Fouad (N)	sp.a
2	ALBISHARI Aziz (F)	Ecolo
3	AMPE Els (N)	Open Vld
4	AZZOUZI Mohamed (F)	PS
5	BERTIEAUX Françoise (F)	MR
6	BOUARFA Sfia (F)	PS
7	BRAECKMAN Dominique (F)	Ecolo
8	BROTCHI Jacques (F)	MR
9	BROUHON Sophie (N)	sp.a
10	CARON Danielle* (F)	Indépendant
11	CARTHÉ Michèle (F)	PS
12	CHAHID Mohammadi (F)	PS
13	CLOSE Philippe (F)	PS
14	COLSON Michel (F)	FDF
15	COPPENS René (N)	Open VLD
16	DAÏF Mohamed (F)	PS
17	DEBAETS Bianca (N)	CD&V
18	DE BOCK Emmanuel (F)	FDF
19	de CLIPPELE Olivier (F)	MR
20	DEFOSSÉ Jean-Claude (F)	Ecolo
21	de GROOTE Julie (F)	cdH
22	DEJONGHE Carla (N)	Open VLD
23	DELFORGE Céline (F)	Ecolo
24	DEMOL Johan (N)	Indépendant
25	de PATOUL Serge (F)	FDF
26	DE PAUW Brigitte (N)	CD&V
27	DE RIDDER Paul (N)	N-VA
28	DÉSIR Caroline (F)	PS
29	DESTEXHE Alain (F)	MR
30	DE WOLF Vincent (F)	MR
31	DIALLO Bea (F)	PS
32	DIRIX Anne (F)	Ecolo
33	DOYEN Hervé (F)	cdH
34	DRAPS Willem (F)	MR
35	du BUS de WARNAFFE André (F)	cdH
36	DUPUIS Françoise (F)	PS
37	d'URSEL Anne-Charlotte (F)	MR
38	EL KHANOUSS Ahmed (F)	cdH
39	EL KTIBI Ahmed (F)	PS
40	EL YOUSFI Nadia (F)	PS
41	FASSI-FIRHI Hamza (F)	cdH
42	FRAITEUR Béatrice (F)	FDF
43	FREMAULT Céline (F)	cdH
44	GOSUIN Didier (F)	FDF

45	HERSCOVICI Anne (F)	Ecolo
46	HUTCHINSON Alain (F)	PS
47	IKAZBAN Jamal (F)	PS
48	JODOGNE Cécile (F)	FDF
49	KHATTABI Zakia (F)	Ecolo
50	LEMESRE Marion (F)	MR
51	LOOTENS-STAEL Dominiek (N)	Vlaams Belang
52	LURQUIN Vincent (F)	Ecolo
53	MAES Annemie (N)	Groen
54	MAMPAKA MANKAMBA Bertin (F)	cdH
55	MANDAILA Gisèle (F)	FDF
56	MARON Alain (F)	Ecolo
57	MIGISHA Pierre (F)	cdH
58	MOLENBERG Isabelle (F)	FDF
59	MOREL Jacques (F)	Ecolo
60	MOUHSSIN Ahmed (F)	Ecolo
61	MOUREAUX Catherine* (F)	PS
62	MOUZON Anne Sylvie (F)	PS
63	NAGY Marie (F)	Ecolo
64	OURIAGHLI Mohamed (F)	PS
64	OZDEMIR Mahinur (F)	cdH
66	ÖZKARA Emin (F)	PS
67	PAYFA Martine (F)	FDF

68	PERSOONS Caroline (F)	FDF
69	PESZTAT Yaron (F)	Ecolo
70	PINXTEREN Arnaud (F)	Ecolo
71	PIVIN Philippe (F)	MR
72	P'TITO Olivia (F)	PS
73	RIGUELLE Joël (F)	cdH
74	ROEX Elke (N)	sp.a
75	ROUSSEAUX Jacqueline (F)	MR
76	SCHEPMANS Françoise (F)	MR
77	SIDIBE Fatoumata (F)	FDF
78	TEITELBAUM Viviane (F)	MR
79	THIELEMANS Freddy (F)	PS
80	TOMAS Eric (F)	PS
81	TRACHTE Barbara (F)	Ecolo
82	VANDAMME Jef (N)	sp.a
83	VANDENBOSSCHE Walter (N)	CD&V
84	VAN den BRANDT Elke (N)	Groen
85	VAN GOIDSENHOVEN Gaëtan (F)	MR
86	VANHALEWYN Vincent (F)	Ecolo
87	VAN LINTER Greet (N)	Indépendant
88	VANRAES Jean-Luc (N)	Open VLD
89	VERVOORT Rudi (F)	PS

**** Modifications dans la composition de l'assemblée :***
Le 25 mai 2012, Mme Danielle Caron à quitté le groupe cdH et siège dorénavant en qualité de députée indépendante.
A partir du 7 décembre 2012, M. Emir Kir remplace Mme Catherine Moureaux.

• Profil 2011

1) **hommes/femmes :**
48 hommes pour 41 femmes
53,94 % d'hommes
46,07 % de femmes

2) **âge :**
plus jeune : 30 ans
plus âgé : 71 ans
moyenne : 50 ans

3) **diplôme :**
droit : 28 = 31 %
philologie et lettres : 13 = 15 %
sciences sociales : 9 = 10 %
enseignement : 8 = 9 %
sciences économiques, sciences commerciales, sciences de gestion : 7 = 8 %
sciences politiques et administration publique : 5 = 6 %
médecine : 4 = 4 %
autres : 7 = 8 %
sans diplôme de l'enseignement supérieur : 8 = 9 %
doctorat : 7 = 7,87 %
master/licence : 58 = 65,17 %
bachelier/graduat/candi : 16 = 17,98 %
sans diplôme de l'enseignement supérieur : 8 = 9 %

4) **mandats communaux** (le 14/10/2012)
12 bourgmestres
18 échevins
29 conseillers communaux
2 présidents de CPAS

• adresses

Voir le site internet du parlement bruxellois : www.parlbru.irisnet.be.

ANNEXE

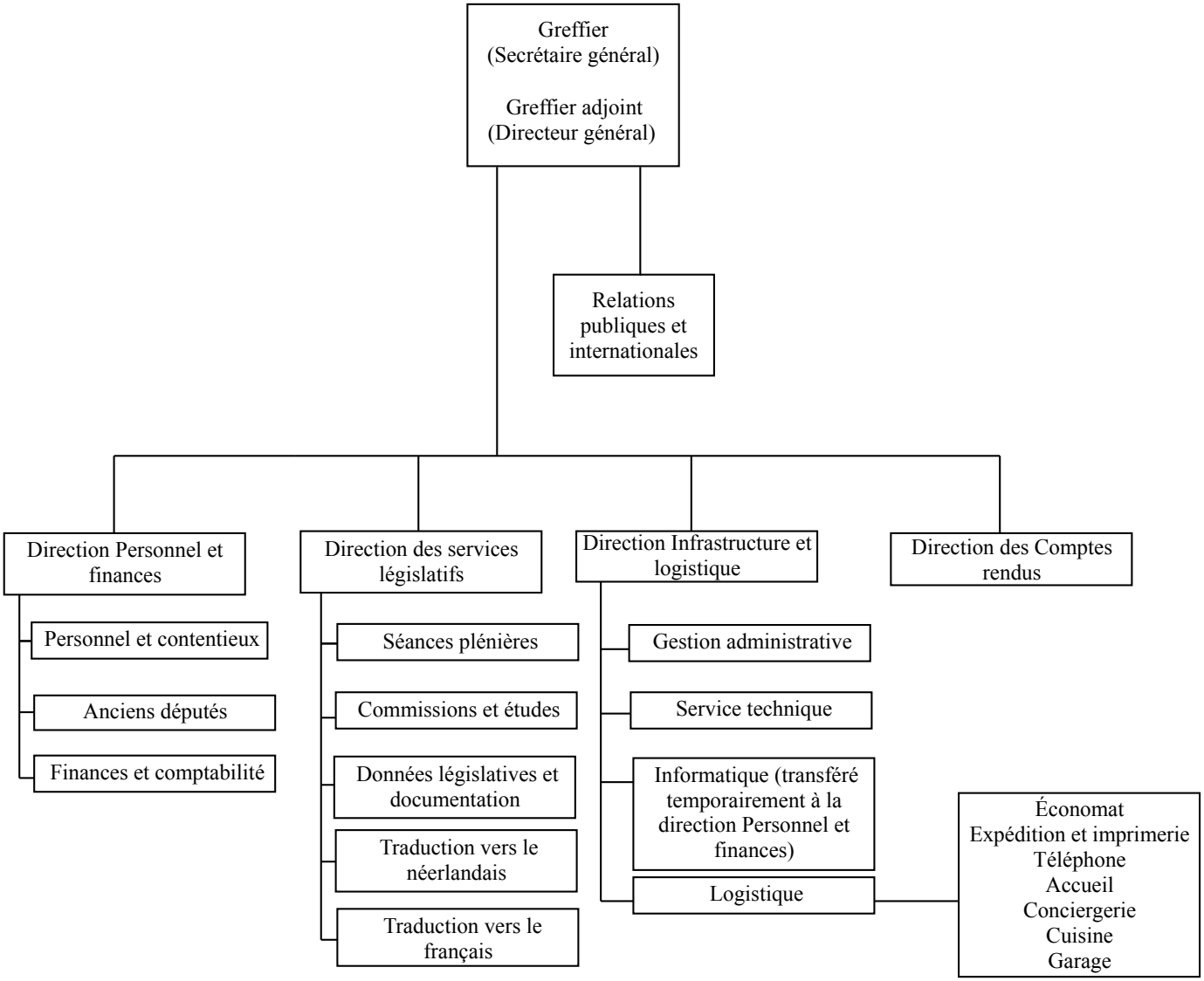
Greffier
(Secrétaire général)
Greffier adjoint
(Directeur général)
Relations publiques et internationales
Direction Personnel et finances
Personnel et contentieux
Anciens députés
Finances et comptabilité
Direction des services législatifs
Séances plénières
Commissions et études
Données législatives et documentation
Traduction vers le néerlandais
Traduction vers le français
Direction Infrastructure et logistique
Gestion administrative
Service technique
Informatique (transféré temporairement à la direction Personnel et finances)
Logistique
Économat
Expédition et imprimerie
Téléphone
Accueil
Conciergerie
Cuisine
Garage
Direction des Comptes rendus